

À L'ÉCOUTE DE MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY | MAI 2022 | N° 70

ÉTUDE DE FAISABILITE CRÉATION D'UN RESTAURANT ET D'UN SITE D'HÔTELLERIE



**LE JOURNAL
DES ENFANTS**

| 9



**UKRAINE ÉLAN DE
SOLIDARITÉ**

| 42



**BILAN 2021 APPROUVÉ
PAR L'AUTORITÉ
FISCALE**

| 44

RETOUR EN IMAGES

Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation - 24 avril 2022.





EDITORIAL

THIERRY
BRUN

Chères Margencéennes, chers Margencéens,

C'est toujours avec émotion que l'équipe municipale revient vers vous pour ce moment de lecture et de partage de la vie de notre ville avec, comme vous le verrez, une information et une actualité toujours plus dense, instructive et, je l'espère, captivante.

Malgré une situation sanitaire encore fragile, l'année 2021 aura sonné le glas des dures conditions de vie que nous a imposées l'épidémie. L'actualité politique a pris le relais avec la campagne présidentielle et les prochaines élections législatives. L'actualité internationale n'est pas en reste avec ses conséquences politiques, économiques et humanitaires.

Ces événements ont eu et auront un impact sur nos vies, en particulier sur le plan économique. L'enjeu à l'échelle de notre commune est aussi d'anticiper l'effet de ces crises, de conserver nos capacités d'investissement et de financement, notamment par de nouvelles sources de revenus (locatif professionnel), tout en développant toujours l'aide sociale et en maintenant la pression fiscale au plus bas.

L'année 2021 a ainsi vu de nombreux projets s'engager : la maison de santé qui remplacera d'ici 2024 l'ancienne cantine scolaire, les écuries du parc qui laisseront place à un restaurant, l'ancienne mairie qui accueillera un service d'hôtellerie, mais aussi la modernisation des sanitaires scolaires, l'ouverture de l'espace communal, la mise aux normes des allées du parc, et bien d'autres. Tous ces projets avancent, au stade des études de faisabilité, du financement, et pour certains de la réalisation.

Comme pour les précédents, ce numéro d'A l'écoute de Margency vous fera découvrir toutes les actions et réalisations passées et à venir pour l'éducation, l'enfance, la sécurité, l'urbanisme, le transport, la vie associative, culturelle et sportive, la rénovation du patrimoine, l'action sociale, dont un encart spécial pour l'aide humanitaire apportée aux réfugiés ukrainiens.

Plus que jamais, Margency s'engage vers plus de quiétude, d'embellissement, d'écologie, de services et de solidarité, notamment envers nos seniors, une ville où il fait bon vivre. J'espère, comme à chaque fois, que vous aurez autant de plaisir à lire ces pages que nous en avons eu à les concevoir.

Avec toute ma considération,

Thierry BRUN

Votre Maire, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée



À L'ÉCOUTE DE

MARGENCY

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MARGENCY

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION | Thierry Brun **RÉDACTEUR EN CHEF** | Hervé Bertrand
COMITÉ DE RÉDACTION | L'ensemble des élus de la liste majoritaire POUR MARGENCY 2020
RÉDACTION - PHOTOS | Service Communication de la Mairie de Margency
CONCEPTION & RÉALISATION | Sophie NOBLET | www.agence-waow.com
IMPRESSION | Imprimerie IPH Montmorency

info@mairie-margency.fr | www.mairie-margency.fr

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
ÉDUCATION	4
LE JOURNAL DES ENFANTS	9
ÉCOLOGIE & PATRIMOINE	12
VIVRE À MARGENCY	16
URBANISME	22
DOSSIER	26
COMMERCE	38
ACTION SOCIALE	40
FINANCES	44
CULTURE	48
ANIMATION	52
VIE ASSOCIATIVE	56
TRIBUNE	59
AGENDA	62

NUMÉROS UTILES

STANDARD | 01 34 27 40 40
SERVICE ÉDUCATION | 01 34 27 40 76
SERVICE ETAT CIVIL | 01 34 27 40 41

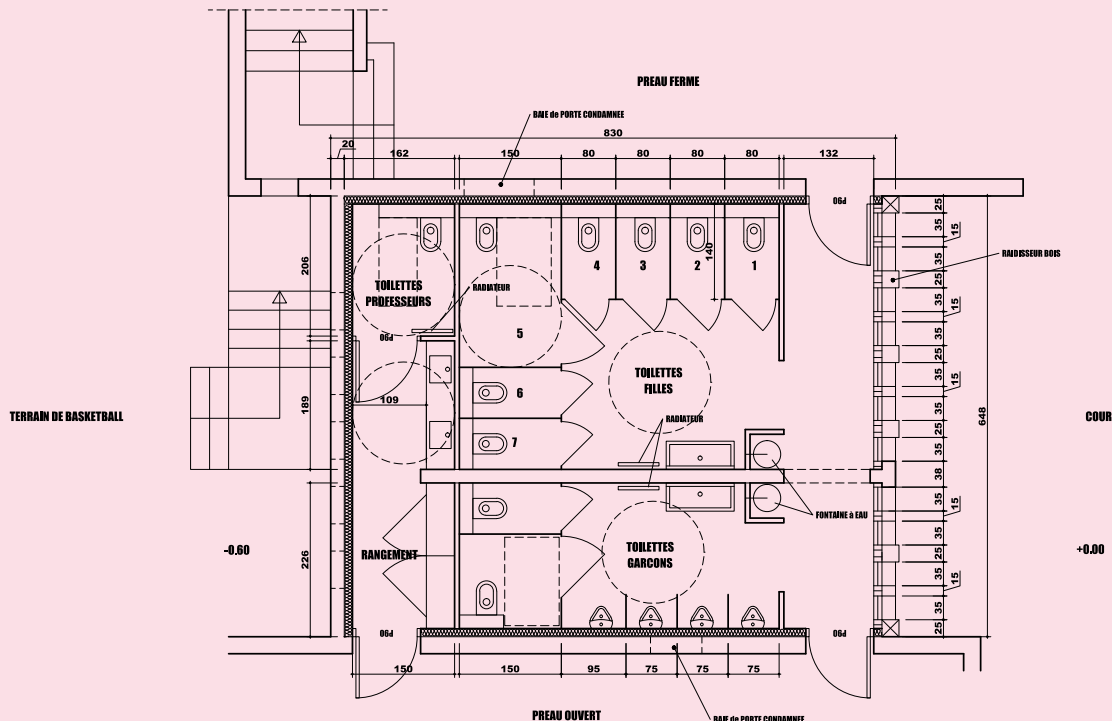


**Michel
PLAIGNAUD**

6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Education

LA VIE DE L'ÉCOLE ET DE NOS ÉLÈVES REPREND SON COURS...

La vie quasi normale reprend à l'école et les projets se dessinent, la kermesse de l'APEIM s'organise, les travaux des sanitaires de l'école se concrétisent et une réflexion pour améliorer l'étude surveillée est en cours pour 2022/2023.



■ LES SANITAIRES.

Les sanitaires de l'élémentaire Saint-Exupéry ont bien besoin de travaux car ils datent de la construction de l'école. Nous vous avons déjà parlé du projet et des concertations mises en place avec les parents d'élèves, les enseignants, la Mairie et l'architecte en charge du dossier à l'origine du projet... Depuis il y a eu une nouvelle

concertation avec les premiers plans proposés.

Je vous propose de découvrir le dernier plan arrêté issu de toutes ces concertations :

Le projet, outre la réfection des toilettes vétustes de chaque bâtiment de l'école, vise aussi à créer une circulation couverte et fermée entre les 2 bâtiments tout en créant un espace filles, un

espace garçons et un espace adultes et rangement. Nous augmentons aussi le nombre de toilettes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et nous en profitons pour y incorporer une douche.

Le sujet ayant fait débat, l'eau des robinets sera tempérée et 2 fontaines à eau sont prévues pour que les élèves puissent boire.

■ UNE ÉCOLE QUI RESPIRE

Depuis le mois de mars et la levée progressive des protocoles, la vie de l'école reprend un peu comme avant, bien que certaines mesures comme l'aération, le nettoyage des mains et la désinfection soient restées en vigueur. Ce maintien de ces gestes du quotidien est une excellente chose... La fin du non-brassage permet de retrouver les échanges interclasses et ne transforme plus la journée d'école en casse-tête organisationnel.

■ DES ÉTRENNES À ST EXUPÉRY

Pour le mois de janvier, l'école Saint-Exupéry a reçu un nouveau photocopieur qui permet à l'équipe pédagogique de travailler plus sereinement, l'ancien photocopieur étant très, très, très fatigué... Chaque classe a aussi reçu un pack office Microsoft pour travailler dans de meilleures conditions.



■ REPENSER LE CADRE DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE.

Je vous en parlais à la rentrée scolaire, nous avons reconduit l'étude surveillée à Margency mais cette année, nous devons faire face à un nombre record d'inscriptions.

Historiquement l'étude fonctionnait avec 3 groupes par soir soit 12 vacances par semaine. L'année dernière, nous avons dû ouvrir un groupe d'étude de plus par soir pour des raisons de protocole Covid et de limitation de brassage des élèves, sans répercuter le coût aux familles. Et dernièrement, nous avons été obligés de passer à 5 groupes le lundi, 4 le mardi, 6 le jeudi et 4 le vendredi (soit 19 vacances) pour assurer des conditions d'étude correctes pour les élèves et pour les intervenants. Nous arrivions à une moyenne de 18 élèves par groupe le vendredi. Nous sommes maintenant sur la semaine à moins de 15 élèves de moyenne par groupe. 15 étant l'objectif que nous nous fixons pour l'instant.

Les tarifs, n'ayant pas augmenté depuis très longtemps de mémoire d'agent de la mairie, certainement depuis le passage à l'Euro (en 2002), n'ont bien évidemment pas pu absorber cette augmentation de vacances par semaine. Ils n'étaient plus vraiment en rapport avec le coût actuel de la vie.

De plus, les tarifs par trimestre ont une logique bien à eux (que personne n'explique) car le trimestre Septembre/Décembre coûte 115 € pour 14 semaines, le trimestre Janvier/Avril coûte 86 € pour 14 semaines et le trimestre Mai/Juillet coûte 86 € pour 9 semaines...

Nous travaillons donc sur une tarification proche du tarif du trimestre Mai/Juillet qui semble cohérent en termes de dépenses / recettes avec un coût semaine à environ 9,50 € par élève. Nous envisageons donc d'harmoniser les tarifs des 3 trimestres proportionnellement au nombre effectif de semaines d'école par trimestre. Ces tarifs seront révisés chaque année par rapport au calendrier scolaire pour maintenir une moyenne d'environ 15 élèves par groupe tout en recherchant l'équilibre budgétaire de ce service aux familles.

■ GÉNÉRATION 2024

Le label « Génération 2024 » pour les écoles et établissements scolaires vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

L'école Saint-Exupéry ayant été labellisée « Génération 2024 » la Municipalité continue à proposer à nos élèves d'élémentaire, des rencontres avec des sportifs de haut niveau. Je remercie d'ailleurs Monsieur NIFA, adjoint au sport, de son investissement important dans nos projets.



■ LA COUR DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY.

Ce sujet aussi est très suivi et demandé par tous depuis de nombreuses années. Nous profiterons donc des travaux des sanitaires pour refaire la cour de l'école élémentaire bien évidemment à la suite des travaux pour ne pas abîmer ce nouveau revêtement tant attendu.



■ DERNIÈRE MINUTE

Une chasse aux trésors intergénérationnelle mêlant nos seniors et nos juniors dans une aventure ayant pour cadre les patrimoines de Margency aura lieu le samedi 11 juin... Comme vous aimez jouer, vous en saurez plus en poursuivant votre enquête au fil des pages de ce magazine...



**Michel
PLAIGNAUD**
6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Education

LES MARCYENS ONT D'INCROYABLES TALENTS

Sorties, séjours et animations. Le centre de loisirs des Marcyens a profité de la fin de 2021 et du début de cette année pour diversifier ses activités. La suite de l'année s'annonce forte en émotion pour les jeunes de Margency !



■ LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Les vacances de la Toussaint sont probablement celles où la plupart des personnes préfèrent rester chez elles et réservent leurs voyages pour d'autres périodes. Mais ce n'est pas le cas du centre de loisirs qui a proposé aux enfants plusieurs sorties afin d'offrir des vacances dignes de ce nom aux Marcyens !

La sortie à la Mer de Sable en est un bon exemple. Parc d'attraction aux thématiques du Far West, situé à Ermenonville dans l'Oise, il est à destination des enfants avec des attractions et des spectacles divers et variés. Mais attention, certaines attractions sont faites pour les amateurs de sensations fortes ! La journée fut fraîche mais ensoleillée, parfaite pour une telle sortie et les enfants étaient plus que ravis d'y avoir participé. D'autres sorties ont agrémenté ces vacances scolaires, comme une sortie à l'Urban Jumps, connu pour ses nombreux trampolines, une sortie au cinéma pour le visionnage du film « Baby Boss 2 » ou encore une sortie pour le spectacle « la fée aux paillettes d'or ».

■ LES VACANCES DE NOËL

Pour les vacances de Noël la sortie majeure des Marcyens fut celle qui emmena les enfants au cirque du parc des Chanteraines. Durant cette journée, les participants ont pu découvrir les spécificités du cirque sous tous ses aspects. En apprendre ses disciplines et les pratiquer fut une véritable expérience enrichissante et peut-être même initiatrice de nouvelles passions. Le spectacle Féerie des Eaux au Grand Rex pour la sortie en avant-première du film « Tous en scène 2 » a enchanté le public. Pendant 15 minutes, les enfants ont profité d'un bal de jets d'eau en harmonie avec de la musique, des jeux de lumières et des effets spéciaux avant de suivre les aventures musicales de Buster, personnage principal du film. Une activité parfaite pour fêter Noël et la fin de l'année 2021.



■ LES PROJETS DU CENTRE

Fort de cette expérience, la nouvelle année se déroule autour du thème « Incroyable talent » afin de mettre en avant les capacités des Marcyens mais aussi et surtout de faire émerger chez chacun une passion propre. Le centre de loisirs organise ses activités afin de faire découvrir aux enfants de

nombreuses activités passionnantes. Ce fut le cas avec nos prestataires des vacances de février, les savants fous qui proposent des ateliers de découverte scientifique le tout d'une manière ludique et Kapla, qu'on ne présente plus avec ses planchettes en bois.



■ À VENIR CHEZ LES MARCYENS

La suite de l'année s'annonce chargée en activités pour le centre. Les sorties prévues pour les vacances d'avril étaient au nombre de trois : un laser game, un tour au kid's paradiz et une nouvelle sortie au parc des Chanteraines. Pour les vacances, fin avril, du 27 au 29, a eu lieu le séjour équestre au Poney-Club des 4 saisons « les Terrasses » au Mont St Sulpice pour les enfants entre 4 et 6 ans. Également, du 18 au 22 juillet, ce sera le rendez-vous des nageurs de 6 à 12 ans au Centre d'hébergement Odyssée Vacances à Bar sur Seine. Vous pouvez retrouver de plus amples informations directement sur le site de la ville. Enfin, durant la pause méridienne élémentaire, le centre monte un spectacle de danse dont la représentation sera le samedi 25 juin à la fête du village, réservez donc votre samedi !

■ PRODUCTION DE L'EAU POTABLE : IMMERSION DANS LES COULISSES DE L'EAU !

L'usine de Méry-sur-Oise a ouvert ses portes aux élèves de l'école élémentaire Saint Exupéry de CE2, CM1 et CM2. C'est au total plus de 100 enfants de 4 classes qui ont visité les installations les mardi 19 et jeudi 21 avril sous l'œil attentif des enseignants, de parents accompagnateurs et de Monsieur le Maire.

Ce fut l'occasion de comprendre comment le syndicat intercommunal le SEDIF regroupant plus de 150 communes (dont Margency) fournit une excellente qualité de l'eau dans chacun de nos foyers de la commune.

Comment produire de l'eau potable à partir d'une rivière ? Créée en 1923, l'usine de Méry-sur-Oise dans le Val d'Oise fournit chaque jour 152 000 m³ d'eau à 850 000 habitants du nord de la banlieue parisienne dont Margency. Dans les années 70, la filière de traitement a été complétée par une unité de filtration sur charbon actif en grains (CAG), couplée à une ozonation.

Pour subvenir aux besoins croissants d'une région de plus en plus urbanisée, sa capacité de production a été portée à 340 000 m³ par jour en 1999 grâce à la création d'une nouvelle filière de production : la filière membranaire. De par ses caractéristiques spécifiques (plus forte teneur en matière organique dissoute), l'eau de l'Oise nécessite en



effet un traitement particulièrement poussé. La technologie de filtration sur membranes par nanofiltration s'est donc imposée pour produire 140 000 m³/j. Le SEDIF est ainsi devenu le premier distributeur d'eau dans le monde à utiliser la filtration sur membranes pour produire de l'eau potable à partir d'une eau de surface.

Après l'immersion dans cette usine de production de l'eau potable entièrement automatisée, les élèves des écoles sont revenus tous enchantés de ces nouvelles connaissances acquises sur les coulisses de l'eau !

armor cuisine

La cuisine traditionnelle au service de la collectivité

2-12 rue Lavoisier
93000 BOBIGNY
Tél.: 01 48 10 10 80
Mail : contact@armorcuisine.com

Z.I. de la Prairie St Pierre
10-12 rue des Longs Sillons
77120 COULOMMIERS
Tél.: 01 64 82 10 70
Mail : restauration@armorcuisine.com

www.armorcuisine.com



**Michel
PLAIGNAUD**

6^e Adjoint au Maire,
délégué à l'Enfance et
l'Education

L'ÉCOLE, TOUJOURS UNE PRIORITÉ POUR MARGENCY...

Il est vrai que nous parlions d'extension de l'école dans notre programme pour les élections municipales mais nous avons aussi parlé d'un audit des bâtiments municipaux. Et notre priorité s'est transformée en « Remettre l'école en état ».



■ URGENCES ET PRIORITÉS

Dès notre arrivée en juin 2020, après l'audit des bâtiments municipaux, nous avons été obligés de traiter les urgences pour assurer des conditions normales d'accueil pour nos élèves. Nous nous devons de réparer le chauffage et l'étanchéité des établissements. Puis la pandémie, le plan numérique, la réfection des toilettes et de la cour élémentaire passent en urgence avant l'extension de l'école planifiée. Je tiendrai donc un petit memento des travaux « Enfance et Education » au fil des magazines pour vous tenir informés.

	RESTAURANT SCOLAIRE	ECOLE MATERNELLE	ECOLE ÉLÉMENTAIRE	
2020	Nouveau prestataire restauration pour la pause méridienne	Appel d'offres désinfection COVID pour l'école	Remise en état de la chaudière de l'élémentaire St Exupéry	Installation de 12 lavabos supplémentaires à l'élémentaire St Exupéry
2021	Etanchéité de la toiture du restaurant scolaire	Ravalement de la façade de l'école maternelle Imprimante pour la Direction Maternelle	Installation de l'eau chaude pour les lavabos supplémentaires Pack Informatique (PC portable, Scanner, Imprimante) pour la Direction élémentaire Pack Office Microsoft pour les 7 classes et direction élémentaire	Installation de 5 Tableaux Numériques et 5 PC portables dans les classes Nouvelle Photocopieuse pour l'élémentaire
2022			Projet Réfection des toilettes pour l'élémentaire Projet Réfection de la cour de l'élémentaire	





interview

la mairie de Margency

Maëlys Blangy élève - journaliste - de CM2

Sans qu'on le sache forcément, il se passe plein de choses dans une mairie. En y réfléchissant, je me suis posée des questions. C'est pourquoi j'ai rencontré notre maire, Thierry Brun, pour y répondre.

Maëlys : A quoi sert une mairie ?

M. le Maire : La mairie est là pour apporter des services et répondre aux besoins de la population, aux administrés. Une mairie sert à plein de choses les travaux, les écoles, ou comme organiser des cérémonies, des animations ou la vie associative d'une commune. Par exemple, pour les mariages, il y a des bans à publier, des actes de naissance et de décès : c'est l'état civil. Mais il y a aussi la gestion de tout ce qui est publique (les routes, les bâtiments municipaux, les parcs...) et de l'application de la loi.

Maëlys : A quoi ressemble une journée ordinaire d'un maire ?

M. le Maire : Un maire travaille 24h/24, mais il dort quand même ! Malgré cela, il peut être appelé à tout moment. Personnellement, je me réveille à 6h15 et je suis opérationnel vers 7h. Puis, je regarde les réseaux sociaux et réponds à tout. La mairie ouvre à 8h30 mais, en fonction des rendez-vous, je peux y être dès 8h. Jusqu'à 10h, j'aménage librement mon temps pour m'occuper de différents dossiers proposés par les agents. Puis, les rendez-vous reprennent et se terminent à 12h30. L'après-midi j'enchaîne les rendez-vous souvent avec des habitants jusqu'à 18h. Une autre journée démarre ensuite avec des réunions jusque parfois très tard. Tous les 15 jours, je me rends au bureau des maires de Plaine-vallée, notre communauté d'agglomération. Le lundi, tous les 15 jours, je rencontre les chefs des

services municipaux.

Maëlys : Finalement, qu'est-ce qu'une mairie et à quoi sert une équipe municipale ?

M. le Maire : Il y a 2 organisations complémentaires, celle des agents municipaux et celle des élus. La démocratie en France fait élire tous les 6 ans une liste qui devient la nouvelle équipe municipale. Celle-ci désigne le maire et ses adjoints. Le maire organise des délégations pour que chacun et chacune s'occupe d'un sujet dans la ville. Les délégués, qui sont nommés par le maire, sont responsables des dossiers concernant leur délégation. Celle-ci s'intéresse au scolaire, aux travaux, à la sécurité ou encore à la nature. Ce sont les agents municipaux qui vont ensuite appliquer les décisions que nous prenons ensemble.

Maëlys : Quel est, jusqu'ici, votre souvenir le plus marquant ?

M. le Maire : C'est la fête du village ! C'était une journée où je n'ai vu que des visages heureux. Cela faisait longtemps après le confinement et ça m'a beaucoup touché.

Grâce à cet entretien, je me suis rendue compte qu'une mairie est un univers passionnant qui apporte beaucoup de choses à la ville et ceux qui y vivent sans forcément qu'ils s'en aperçoivent.

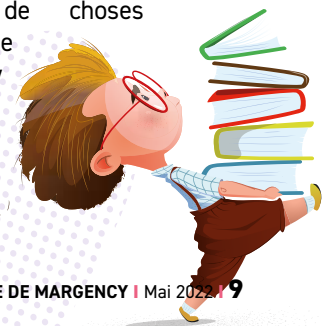


LE JOURNAL des enfants

Ville de MARGENCY

Les enfants de Margency sont fiers de vous présenter leur journal. Journalistes en herbe, curieux, intéressés, ils reviendront dans chaque magazine vous présenter les sujets qui les passionnent, les intéressent, pour vous permettre aussi à vous, Margencéens, de voir votre ville à travers leur regard d'enfant. Ce projet est piloté par l'APEIM. Dans une période un peu confuse pour les enfants, l'APEIM souhaitait leur donner une occasion de s'exprimer, parler de sujets qui leur tiennent à cœur ou rencontrer des personnes qui les inspirent. C'est aussi bien sûr un formidable outil pédagogique - choix du sujet, recherche de l'information, rédaction... Nous espérons que ce nouveau numéro vous plaira. Rendez-vous est pris pour les suivants.

L'équipe du journal des enfants.





interview

De Sylvaine Antonangelo, professeure de harpe par Anaëlle Falaize-Thibault

L'école de musique, de danse, et de théâtre de l'association Arabesques à Margency est bien connue des Margencéens et se situe au Pavillon des Arts de la mairie. Claudie Lacoste en est la directrice, et Claudine Barrié la présidente. Nous sommes 120 élèves en tout, dont 85 en musique.

Personnellement, j'y apprends le solfège et la harpe depuis 4 ans et j'ai souhaité en savoir davantage sur ma professeure de harpe Sylvaine Antonangelo et sur notre instrument...

Je vous emmène à leur rencontre !

Bonjour Sylvaine, peux-tu nous présenter ton instrument ?

Mon instrument, qui est aussi le tien, se nomme la harpe. Celle sur laquelle nous travaillons s'appelle la harpe celtique. C'est une petite harpe. Après, il y a ce que l'on appelle « la grande harpe », qui a des pédales et non des crochets (comme on en a sur la harpe celtique), permettant de moduler et de jouer dans toutes les tonalités, et qu'on joue en concert.

Ce sont des instruments à cordes pincées, de la même famille que la guitare.

La harpe celtique possède 34 ou 38 cordes, et la harpe de concert de 40 à 47 cordes.

Les cordes ont des couleurs pour se repérer : les do sont en rouge et les fa en noir ou en bleu.

C'est un des plus vieux instruments du monde qui est apparu dès l'Antiquité et dont l'ancêtre remonte même jusqu'à la Préhistoire avec l'arc utilisé pour la chasse .

Contrairement à la lyre dont toutes les cordes font la même taille, la harpe possède des cordes de tailles différentes. C'est un instrument universel qu'on retrouve partout dans le monde, notamment en Afrique centrale et au Congo, où on la nomme « seto ».

Quand et pourquoi as-tu choisi la harpe?

J'ai commencé la musique très tôt, vers 3 ans et demi, par le piano, car j'avais deux grandes sœurs qui en jouaient. Mais à 7 ans, j'ai été scolarisée dans une école particulière où l'on apprenait aussi bien la musique que les autres matières, et, quand j'ai dû choisir un instrument, j'ai opté pour la harpe pour deux raisons: j'avais très envie de jouer en orchestre (ce qui est difficile au piano) et, surtout, la harpe a toujours eu pour moi un côté magique qui me touchait particulièrement. De plus, les partitions de piano et de harpe sont très proches puisqu'on joue les clés de sol et de fa en même temps.

Pourquoi avoir choisi le métier de professeure de harpe ?

J'ai choisi ce métier, que j'aime énormément, car il allie ma passion de la musique et l'enseignement. En effet, depuis que je suis adolescente, j'aime transmettre et partager mes savoirs. À 15 ans, quand j'ai commencé à avoir un bon niveau, je donnais d'ailleurs déjà des cours à de plus petits enfants qui débutaient. Cela demande en revanche beaucoup de patience, le but étant de parvenir à faire progresser ceux qui ont du mal au départ, notamment avec le rythme. C'est le challenge, et quand ça fonctionne, c'est la plus belle des réussites !

Enseignes-tu dans une autre école de musique?

Oui. J'enseigne également en temps plein, sur 20 heures, au conservatoire de Courbevoie, qui est beaucoup plus grand que celui de Margency. Je viens donc sur mon jour libre voir mes 4 élèves de Margency !

Joues-tu également dans un orchestre et te produis-tu parfois en concert ?

Je ne suis pas attirée à un orchestre en particulier car il y a peu de postes disponibles. On rentre sur concours et comme il n'y a pas de harpe sur tous les morceaux, il y a peu de postes. Mais je joue souvent des concerts de musique de chambre avec des orchestres, comme celui de l'Opéra de Rouen ou l'Ensemble orchestral des Hauts de Seine par exemple. Je devais d'ailleurs jouer le 21 janvier à Margency, mais le concert a été reporté en raison du contexte sanitaire...

Enfin, peux-tu partager avec nous ton morceau de harpe préféré?

C'est une question difficile: j'en ai plusieurs ! Mais je choisirais Baroque Flamenco de Deborah Henson-Conant, un morceau que j'ai justement joué à Margency avec un hautboïste, et que j'aime beaucoup. C'est un morceau très rythmé et qui surprend souvent le public, je t'invite à l'écouter...

MORCEAU CHOISI

Esperanza Delia Ehrle
joue Baroque Flamenco
by Deborah Henson-Conant



ENQUETEURS EN HERBE A L'ECOLE



Le jeudi 14 avril, la classe de CM2 a accueilli le temps d'une matinée un atelier d'écriture créative sur l'enquête policière, animé par Alexandra Guerreiro, auteure d'un roman policier.

Pendant trois heures, les enfants ont découvert les coulisses de l'écriture d'un roman policier.

Premier exercice pour faire marcher les petites cellules grises : citer les mots qui font penser au roman policier. Criminel, policier, vol, kidnapping, arme, enquête, suspect... les idées fusent.

Mais pour pimenter l'exercice, les élèves ont dû réfléchir à une deuxième liste avec les premiers mots qui leur venaient à l'esprit. Le but ? Imaginer une intrigue en utilisant ces deux listes.

Et pour vous donner une idée, parmi ces pitches se cache peut-être le futur succès en librairie : une licorne qui a perdu ses lunettes, une licorne qui se fait kidnapper alors qu'elle dansait et chantait...

Savez-vous que les faits divers dans les journaux ou l'observation des personnes autour de soi est une formidable source d'inspiration pour écrire un roman policier ?

Puis on attaque la suite. Les enfants vont travailler en groupes selon le thème qui leur plaît le plus (disparition, vol, meurtre...) Le but, créer une intrigue

en l'étoffant petit à petit : personnages, lieux, époque, rebondissements, indices à semer dans l'histoire, imaginer un début qui accroche le lecteur, penser à faire des descriptions, organiser ses idées... et puis surtout réfléchir à donner envie au lecteur : comment en une phrase présenter un livre de manière accrocheuse ? Un exercice pas si facile que ça !

A la fin de la matinée, les élèves avaient tous une trame pour imaginer une histoire policière. Ils sont repartis avec un mémo qui pourra leur servir pour leurs futurs exercices de rédaction (quel que soit le thème). Certains d'entre vous pourront peut-être lire une histoire avec deux amies d'enfance qui disparaissent mystérieusement alors qu'elles se retrouvaient après de longues années sans nouvelles, d'autres liront une histoire de famille où des cousins se disputent autour d'un héritage, d'autres frémiront face à une surprenante sauce tomate ou bien lorsqu'ils découvriront que la directrice de l'école a imaginé un complot pour kidnapper la maîtresse...

Les élèves ont passé une super matinée, ont participé à fond et n'hésitaient pas à poser plein de questions, souvent très pertinentes d'ailleurs. Si on vous demande si écrire un livre c'est pareil qu'écrire un film, qu'en pensez-vous ?





Céline POUTEAU

Conseillère Municipale
Écologie développement
durable

■ L'INAUGURATION DU COMPOSTEUR DE MARGENCY

Le samedi 12 février a eu lieu à Margency l'inauguration de son nouveau composteur au parc de la Tuilerie. Prévu initialement en octobre, le projet a dû être reporté du fait des retards de livraison des matériaux. Cette journée fut l'occasion pour le Syndicat Emeraude, partenaire de ce projet, d'expliquer la démarche, le fonctionnement et l'utilité d'une telle installation.

Les participants furent nombreux et intéressés par une telle démarche qui donne l'occasion à ses utilisateurs d'adopter un tri des déchets plus écoresponsable. Une initiative qui à terme permet aux bénévoles de pouvoir profiter du compost à disposition et de l'utiliser dans leurs activités de jardinage par exemple.

De plus, la mairie met à disposition des bio-seaux servant à conserver ses déchets alimentaires chez soi avant de les déposer dans le composteur. 35 de ces bio-seaux ont déjà été distribués. Si vous souhaitez obtenir le vôtre, contactez directement la mairie à info@mairie-margency.fr

Cette inauguration fut également l'occasion de mettre en place quelques animations pour le plaisir des habitants. Notamment le vélo-smoothie qui, comme son nom l'indique, permet de faire de délicieux smoothies avec simplement quelques fruits, l'aide de ses jambes et d'un peu d'effort.

Ce composteur au parc de la Tuilerie rencontre un si grand succès, qu'il se voit déjà presque plein. En installer un autre à Margency est désormais une idée que

COMPOSTER EST UNE MANIÈRE SIMPLE ET EFFICACE

Pour donner une nouvelle vie aux déchets organiques en les transformant en engrais. Le nouveau composteur de Margency ainsi que les initiatives des habitants de la ville permettent chaque jour à la commune de poursuivre ce projet.



nous étudions en mairie. Une nouvelle initiative qui aurait déjà l'aval et le soutien du Syndicat. Notre deuxième partenaire de cette journée, Boom Forest représenté par Christian Crochu (cf p.55), a présenté la mini-forêt Miyawaki. Située également dans le parc de la Tuilerie, cet événement

fut l'occasion de communiquer au sujet de la démarche de cette forêt urbaine qui sera à terme un véritable îlot de fraîcheur améliorant grandement l'environnement ambiant mais aussi la qualité de vie des habitants.



■ INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR CHEZ LES RÉSIDENTS DE LA RENAUDIÈRE

L'Équipe municipale de la commune de Margency agit au quotidien pour la préservation du patrimoine naturel de la ville et toutes les initiatives allant dans ce sens sont saluées et soutenues.

Le conseil syndical des copropriétaires de la résidence la Renaudière a décidé de mettre en place un composteur au sein de leurs espaces verts. La copropriété s'est chargée de contacter le syndicat Emeraude qui leur a fourni les bacs ainsi que des bio-seaux et un aérateur nécessaires au bon déroulement du compostage, le tout pour une somme ne dépassant pas les cent euros.

Afin de les soutenir dans leur démarche, les espaces verts de la Mairie ont eux

aussi contribué à cette action avec un apport de matière sèche. Les résidents ont commencé à trier leurs déchets plus écologiquement avec par la suite la possibilité de l'utiliser comme engrais naturel.

S'habituer aux pratiques d'un composteur change quelques habitudes nous confirment les résidents, mais elles ne sont en rien contraignantes et entrent aisément dans leur routine quotidienne. Il est important pour eux de donner encore plus de sens à leur manière de consommer tout en réduisant au maximum leur impact environnemental.

Le syndicat Emeraude interviendra le mercredi 22 juin prochain en après-midi pour organiser une animation pédagogique auprès des enfants de la résidence et de Margency.



■ POUR EN SAVOIR PLUS

Si vous aussi êtes intéressé par de telles initiatives, il vous suffit de contacter le Syndicat Emeraude afin qu'il puisse étudier votre demande et répondre au mieux à vos besoins. Le Syndicat est joignable au **01 34 11 92 92** ou par mail via leur site internet : <https://www.syndicat-emeraude.fr/form/contacter-v2>



Céline POUTEAU

Conseillère Municipale
Ecologie développement
durable

LA DEUXIÈME MARCHÉ ÉCO-CITOYENNE



Margency n'a pas attendu bien longtemps avant d'organiser une deuxième marche éco-citoyenne dans la ville. L'objectif est de rendre notre ville plus propre tout en sensibilisant les habitants à leur environnement et sa préservation.

Cette deuxième initiative a eu lieu le dimanche 27 mars et restait dans une continuité de sensibilité écologique que l'on retrouve dans les récentes actions de la ville, notamment l'inauguration du nouveau composteur. Cette nouvelle marche a commencé par un petit déjeuner à 9h30 entre café et viennoiseries pour les participants afin de les remercier de leur implication. Ensuite à 10h, nous nous sommes organisés en équipes afin de nous diviser certains secteurs de la ville. Chaque participant était équipé, pour cette action, de pinces, de sacs et de gants et nous remercions particulièrement le syndicat Emeraude pour le prêt des pinces qui ont rendu nos équipes bien plus efficaces lors de la marche.

Les déchets récurrents récoltés par les participants étaient des mégots de cigarette, des masques chirurgicaux, des sacs plastiques, des canettes et autres débris. Cette journée nous a permis de nettoyer nos rues certes, mais nous a aussi fait prendre conscience



que certains gestes écologiques et de savoir vivre n'étaient pas acquis pour tous. Chaque citoyen peut agir à son échelle pour la protection de son environnement et ce avec des gestes simples comme jeter et trier ses déchets dans les poubelles adaptées, éviter d'acheter des sacs plastiques ou encore utiliser un cendrier de poche pour sa consommation de tabac.

Nous remercions et félicitons les participants et les agents municipaux

pour cette action et d'avoir agi pour la propreté de notre ville. Nous comptons naturellement renouveler ces marches afin de toujours plus sensibiliser chacun à la préservation de l'environnement.

Si vous comptez participer et vous mobiliser pour garder notre ville propre, nous vous invitons à rester attentifs sur nos réseaux sociaux, comme Facebook, l'application Margenclic et notre nouveau site internet pour être informés des dernières actualités et événements.

■ LA FOURRIÈRE : COMMENT S'OCCUPER DES ANIMAUX ERRANTS ?

Beaucoup de Margencéens nous ont signalé la présence d'animaux en liberté sur la commune. Si certains ont pu être recueilli, d'autres peuvent se montrer plus difficiles à gérer. La fourrière animale est un service de l'État qui se charge de recueillir les animaux trouvés sur la voie publique pendant une durée limitée. Elle est à distinguer des refuges animaliers qui eux sont gérés par des associations.

Tous les autres animaux, passé un certain délai, sont confiés à des refuges spécialisés, approuvés et reconnus par la fourrière elle-même et l'État.

La fourrière, dès le recueil d'un animal, se charge de la

consultation par un vétérinaire se chargeant elle-même des frais. Naturellement, l'organisme se chargera de contacter le propriétaire de l'animal s'il est identifié.

Comment contacter la fourrière ? Impossible pour un particulier, il faut d'abord passer soit par la police municipale, soit par la mairie directement qui contactera la société référente qui se chargera de transporter les animaux directement au service de fourrière animale le plus proche. Bien entendu, il est toujours plus simple de venir chercher un animal venant d'être recueilli par un particulier qu'un animal en liberté amené à se déplacer, mais nous ne recommandons en aucun cas de vous mettre en danger face à un animal qui pourrait se montrer agressif.



Hygiène & Maintenance

Vitrierie
Nettoyage
Interventions après sinistre
Remise en état
Voories



La propreté est une nécessité et une priorité pour tous les responsables d'établissements privés, publics, industriels et commerciaux

Informations et devis gratuit

Tél : 01 41 16 33 60

www.groupecpn.fr



VAL D'OISE ALTITUDE

ÉLAGAGE TOUTE HAUTEUR

VOTRE ÉLAGUEUR

Tél/Fax : 01 34 16 10 35

M. Pinheiro : 06 80 40 04 80

3, rue de la Norée - 95680 Montlignon



CHEVRON
ARCHITECTES

+33 (0)1 84 06 74 87 • www.agencechevron.fr • agence@agencechevron.fr



Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

ÉVOLUTION DES TRANSPORTS EN BUS POUR LES MARGENCÉENS

L'augmentation de l'offre de transport bus en desserte, en amplitude et en fréquence est une préoccupation permanente de vos élus.



Une ambition partagée par Ile de France Mobilités (IdFM), l'autorité régionale, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, notre syndicat mixte, le SIEREIG (Syndicat mixte d'études et de réalisations d'équipements d'intérêt général), et les transporteurs délégués à l'exploitation des lignes du réseau.

■ PLUSIEURS NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE 2022.

Evolutions des lignes du réseau de bus de la vallée de Montmorency pour la rentrée de septembre 2022 :

fruit d'un travail entre vos élus et les autorités en matière de transport, exploitée par Transdev Valmy, la Délégation de Service Publique (DSP n°5) intègre 17 lignes régulières et deux services de Transport à la Demande :

- > 8 lignes du réseau Valmy exploitées

par le passé par TVO St Gratien (10,11,12,13,14,15,16 et la 37 desservant désormais l'université Sorbonne Paris XIII)

- > 3 lignes du réseau Valbus Elargi exploitées par Les Cars Rose (38-02, 38-03, 38-05)
- > 2 lignes du réseau Valbus Elargi exploitées par les Cars Lacroix (30-13, 30-39)

DEUX NOUVELLES LIGNES

- **17** : Ecoen-Maillot - Carrefour d'Ombreval via Gare de Domont (ligne H)
- **95-27** : Gare de Garges-Sarcelles (RER D - T5) - Hôpital Simone Veil via Hôtel de Ville de Margency
- > **Deux nouveaux services de Transport à la Demande** dont deux bus en soirée sur Domont et Ezanville et la 38-05 desservant Margency (carrefour de Bury).



La nouvelle offre de transport par bus est 10% supérieure soit 350 000 km de plus parcourus. Au total 342 000 courses annuelles seront assurées par 71 véhicules, renouvelés régulièrement aux dernières normes antipollution. Huit véhicules sont en réserve pour la continuité du service.

L'ensemble des lignes est accessible sur présentation de tous types de billets ou d'abonnements en vigueur sur le réseau régional en Ile de France (tickets T+, forfaits Navigo, améthyste, imagine R, etc.)

POUR LES MARGENCÉENS ET LES MARGENCÉENNES

Une nouvelle ligne régulière Valmy n° 95-27 : une transversale Est-Ouest attractive qui desservira Margency.

Il s'agit d'une ligne de banlieue à banlieue répondant aux besoins de mobilité « Est-Ouest » en semaine, de 05h30 à 22h50 et les samedis et dimanches jusqu'à 21h50. Son linéaire : Gare de Garges-Sarcelles (RER D - T5) - Hôpital Simone Veil à Eaubonne. Cette ligne desservira à Margency les arrêts : Parc de la Tuilerie, Hôtel de Ville et collège - lycée Bury.



Dés le 22 août prochain, la ligne Valmy n°95-27 permettra de relier, depuis Margency, le collège Schweitzer, la piscine intercommunale « la Vague » et le lycée JJ. Rousseau à Montmorency (arrêt Rey Foresta). Elle assurera en outre la liaison avec les lignes n° 93-03b, donnant accès à CERGY Préfecture, et n° 95-02 donnant accès à Roissypole - Aéroport CDG1.

En contrepartie et à terme, la ligne 95-03b n'aura plus son terminus à l'hôtel de ville de Margency mais à l'hôpital Simone Veil.



La ligne 38-01 qui dessert Margency depuis la gare d'Ermont-Eaubonne est gérée par la communauté d'agglomération du Valparisis. Cette ligne, qui a fait l'objet d'un renforcement de fréquence et d'amplitude, n'est pas modifiée par l'évolution des lignes gérées par le SIEREIG.

■ UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

En complément du renforcement des lignes de transport bus, le SIEREIG a lancé une étude de Transports à la Demande pour l'ensemble du territoire intercommunal. La faisabilité de mise en œuvre de tels services est étudiée sur des secteurs où les amplitudes ou les dessertes par ligne régulière sont faibles voire inexistantes. Vos élus de Margency sont actuellement consultés. Les premiers travaux portent, d'une part, sur la cartographie des besoins et des pôles générateurs de trafic, et d'autre part, sur l'évolution des logements, des zones d'emploi et des projets urbains. Dans sa partie Nord, les voiries de Margency ne permettent pas le passage de ligne régulière avec de grands véhicules. L'étude des solutions de Transport à la Demande peut intégrer cette particularité.

En deuxième partie, la faisabilité sera

analysée avec IdF Mobilités.

Un exemple : la ligne 38-05 :

La commune bénéficie d'une desserte Nord - Sud du territoire intercommunal par la **ligne Valmy n° 38-05 (Gare de Domont, ligne H, - Hôpital Simone Veil), laquelle dessert le carrefour de Bury**. N'ayant pas trouvé son public, cette ligne bénéficiera du service de Transport à la Demande, de 08h00 à 19h00 en semaine et le samedi. Via la plateforme de réservation d'IdFM (<https://tad.idfmobilites.fr/>), la réservation s'effectue jusqu'à 1h00 avant votre voyage, par téléphone, en ligne ou via l'application mobile, pour un trajet, ou par plages hebdomadaires ou mensuelles.

Malgré deux années marquées par la crise sanitaire qui ont eu des impacts très sévères pour les transports en commun, nous allons bénéficier de fortes évolutions pour Margency et la communauté d'agglomération CAPV. Elles consisteront en une augmentation et une diversification de l'offre des transports par bus.

Convaincus que, comme nous, vous êtes attachés à la préservation de l'environnement et au développement de la qualité de notre cadre de vie, nous vous espérons nombreux sur vos lignes du réseau de transport par bus.



Bernard GLENAT

2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

ÉTUDE DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT



Une étude du trafic routier est engagée pour analyser les trafics journaliers, les heures chargées, les vitesses et stationnements. Elle doit comporter des recommandations et permettre des simulations pour les projets urbains et de voirie.



Une campagne de comptages a été réalisée par Alyce du 12 au 19 février 2022. Au total, 23 postes ont été mis en place. Le carrefour entre le RD144, la rue Salengro et la rue d'Eaubonne a fait l'objet d'un comptage directionnel par relevé des plaques minéralogiques le jeudi 17 février 2022. Les prochaines pages présentent les résultats des comptages.

sont situées toutes les rues restantes. Sur les heures de pointe, celles du matin représentent entre 10 à 15 % du trafic journalier, celles du soir sont moins importantes. Ces deux points sont représentatives d'un mouvement « pendulaire » en Est Ouest et Nord Sud avec inversion du trafic principal de chaque axe.

Sur les vitesses : les vitesses pratiquées sont légèrement supérieures aux limitations sur les voies réglementées à 30 km/h. Nous n'en dirons pas plus et laisserons le soin à notre police municipale d'informer, et sanctionner si besoin, les conducteurs irrespectueux des limites à ne pas dépasser. Les conclusions de cette étude sont à venir car des compléments sur les projets d'urbanisme ont été demandés pour parfaire les projections possibles en particulier sur les stationnements. Nous aborderons l'analyse du stationnement après remise de l'étude une fois complétée.

■ CAMPAGNE DE COMPTAGES

Du 12 au 19 février 2022 une campagne de comptages de flux de circulation a été réalisée par la société Alyce sur un ensemble presque complet des rues de notre commune et des rues voisines significatives. Au total 23 postes de comptage ont été mis en place. Ces postes ont été installés sur une semaine complète en période normale c'est-à-dire après les semaines de confinement et télétravail recommandé.

La place Bernard Leclerc a fait l'objet d'un comptage directionnel décrivant l'orientation des véhicules dans ce carrefour entre l'axe Est Ouest (départementale 144) et l'axe Nord Sud représenté par les rues d'Eaubonne et

Salengro. Le comptage directionnel est fait par du personnel qui relève les directions prises au carrefour.

■ PREMIERS RÉSULTATS

Sur les intensités de trafic : sans contestation la palme est à l'avenue G. Pompidou qui dépasse les 11000 véhicules par jour dans sa partie Est, vers Montlignon et qui voit passer 8000 véhicules par jour en direction de Montmorency. Viennent ensuite les rues Charles de Gaulle et Eugène Legendre avec presque 7000 véhicules par jour. Les rues d'Eaubonne, Salengro, des Maquignons et M. Berthelot se situent entre 3000 et 4000 véhicules quotidiens. Sur une fréquence inférieure à 1000



Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

MARGENCY VILLE APAISÉE : CIRCULATION PRUDENTE À 30KM/H

Vos élus se sont engagés dans une démarche de prudence et d'apaisement de la circulation automobile. Des réflexions ont été engagées. Des travaux et projets sont encore à venir. Cette démarche nous a permis de recevoir le label « Ville Prudente ».

■ TOUTE LA VILLE EN LIMITATION DE VITESSE À 30KM/H : DE BONNES RAISONS.

En effet, les limitations à 30km/h sont définies par rue ou par zone en fonction de l'environnement ou des particularités de la voirie. Les environnements d'écoles, collèges et lycée demandent une sécurisation par la limitation de la vitesse maximale autorisée à 30km/h. Il en est de même du voisinage de centre hospitalier ou d'établissement recevant des enfants ou des jeunes. Margency est largement dotée de ces environnements. Pratiquement toutes nos rues sont déjà limitées entièrement ou partiellement. Quelques portions de la RD 144 échappaient encore à cette

réduction de vitesse maximale. En fonction des décisions historiques, des panneaux de limitation ont été posés et sont présents de façon parfois peu ordonnée le long de nos voiries.

Une sage décision, dans l'objectif d'un apaisement global de la circulation, était de limiter la vitesse sur la totalité des voies de l'agglomération. M. le maire de Margency a ainsi signé un arrêté limitant sur toute la commune la vitesse à 30 km/h maximum.

■ QUAND ?

L'arrêté est applicable à sa date de signature et la limitation deviendra effective dès que toutes les entrées de ville seront équipées du panneau réglementaire signalant la limitation

juste en dessous du nom de la ville. Certaines grandes municipalités ont déjà passé le cap et ont limité la vitesse à 30km/h sur l'ensemble ou sur une grande majorité de leurs axes routiers. Parmi les villes pionnières, on retrouve entre autres : Grenoble, Fontenay-aux-Roses, Lille, Rennes, Nantes, Niort et Paris. La Déclaration de Stockholm soutient la multiplication des zones 30 et des « métropoles apaisées » au sein de toute l'Union européenne.

Bien plus qu'une restriction, le panneau 30 entre dans un dispositif d'amélioration de la qualité de vie des habitants. Le bien vivre ensemble prend alors tout son sens dans un réseau routier qui devient de plus en plus dense.



■ QU'EST CE QUE LE LABEL : VILLE PRUDENTE

Faire le choix de vivre dans une grande agglomération ou dans un village isolé en pleine nature, c'est une affaire de goût. Mais quelle que soit la taille de la commune, sa situation géographique, son réseau de transport, chacun est en droit de prétendre y trouver rassemblées des conditions satisfaisantes de sécurité et de tranquillité.

Se déplacer fait partie de ces exigences légitimes. Et c'est au maire qu'il revient de faciliter les déplacements.

Bon nombre d'options s'offrent à lui. A commencer par l'opportunité de permettre à chacun de choisir son mode de transport : à pied, en transport

individuel (voiture, deux-roues) comme en transport en commun... En privilégiant leur complémentarité. A ce titre, il lui incombe de mettre en place des aménagements en faveur de la sécurité tout en veillant au respect des réglementations routières.

Enfin, il peut aussi favoriser les transports en commun, organiser un service de transport à la demande, notamment en milieu rural ou périurbain, développer l'accès à des véhicules en libre-service... Autant de préoccupations qui, prises en compte, concourent à l'amélioration du cadre de vie et participent à la qualité de vie.

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Afin de

donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les collectivités territoriales, l'association Prévention Routière a décidé de lancer le Label Ville Prudente.

Le label a pour objectif de valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. Elles acquièrent un ensemble de valeurs qui sont scellées par ce label.

Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle. Margency est ville prudente depuis novembre 2021. La cérémonie de remise du premier label de notre commune a été organisée le 17 novembre 2021, lors du Salon des Maires.



Bernard GLENAT
2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

DE NOUVEAUX MIROIRS DE VOIRIE MIROIRS DE CIRCULATION

Vos élus ont retenu de faciliter et sécuriser les sorties de voirie à faible visibilité. Cela consiste à poser des miroirs de circulation pour permettre aux usagers automobilistes de visualiser la circulation avant de s'engager sur une voie.

■ LES POINTS DE CROISEMENT IDENTIFIÉS

(voir la carte ci-contre)

- 1- Rue Henry Dunant en face de la sortie Allée Gaston Legouais.
- 2- Rue Henry Dunant en face de l'allée François Mauriac.
- 3- Allée Edmond Michelet rue du Général de Gaulle.
- 4- Rue Général de Gaulle face allée des Emplés.
- 5- Rue Eugene Legendre et Nicolas Kichkine.
- 6- Rue d'Eaubonne en face de l'allée Eugene Magniez.
- 7, 8 et 9 - Avenue Marcelin Berthelot en face des avenues en impasse Marie Louise, Fauveau et Victor, miroirs posés sur Eaubonne.
- 10- Rue Roger Salengro en face de la Sente des Sablons.
- 11- Rue Roger Salengro en face du 35.
- 12- Rue Général de Gaulle en face de la rue André Istel.



Ce renforcement de visibilité de la circulation apporte une sécurisation et un confort pour les usagers. Il ne dédouane pas des précautions indispensables qu'un conducteur doit prendre en s'engageant dans un carrefour à faible visibilité : avancer lentement, s'assurer que les piétons sont avertis de la manœuvre du véhicule et conforter la vision dans le miroir par une vision directe avant de s'engager définitivement.

Un miroir doit, comme sa fonction le précise, nous inviter à bien réfléchir à notre conduite.



Bernard GLENAT

2^e Adjoint au Maire,
délégué aux Transports,
Sécurité-Proximité et
Vivre à Margency

DES POLICES EFFICACES ET PRÉSENTES

Des élus concernés, une bonne écoute des citoyens, une équipe de police municipale présente, un lien régulier avec la police nationale du Commissariat d'Enghien : des ingrédients pour une recette d'efficacité.



01 39 59 29 20

LA POLICE MUNICIPALE
plus de proximité pour
plus de sécurité.



Les escroqueries en ligne touchent tout le monde, particuliers, professionnels, collectivités. La confiance des internautes dans le numérique s'en trouve ainsi très affectée. Ce phénomène de masse a incité les politiques publiques à mettre en place un téléservice de dépôt de plainte en ligne (THESEE - Traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries). Disponible depuis le 15 mars 2022 (THESEE). Ce service, comme tous ceux qui touchent à la sécurité, est disponible depuis Moncommissariat.fr.

Le bilan annuel de la Direction Départementale de la Sécurité Publique pour la commune de Margency fait état d'une évolution très favorable entre 2019 et 2021. Compte tenu de la particularité de l'année 2020 avec ses longues périodes de confinement, nous prenons 2019 en référence.

Les principaux indicateurs d'atteinte aux biens et aux personnes enregistrent une baisse de 40% environ entre ces deux années. Seul l'indicateur d'infractions économiques et financières est en hausse (sur des valeurs très faibles). Il peut s'agir d'escroqueries sur internet - voir encadré-.

Votre équipe de police municipale (Andilly Margency) complétée et renforcée est présente efficacement sur le terrain. L'organisation de la présence est faite chaque semaine en lien avec vos élus pour s'adapter au mieux à la vie communale. Un lien régulier entre les polices municipales du territoire et la police nationale permet de faire un point au niveau de la circonscription de sécurité publique d'Enghien. La présence et la surveillance de la circulation sont des actions importantes demandées à notre police municipale.



Les infractions routières sont encore trop nombreuses.

De janvier à mars, votre police municipale a effectué 134 missions, près de 100 heures de présence à pied et de surveillance des écoles et sanctionné près de 30 infractions de circulation... Soyez prudents (même si ce n'est pas vous!).

	2019	2020	2021	Evolution 2021 vs 2019
Atteintes volontaires à l'intégrité physique	25	9	12	-64,00%
Indicateur des atteintes aux biens	47	26	26	-44,68%
Infractions économiques et financières	4	9	7	125,00%
Infractions révélées par l'action Services	8	7	4	-12,50%



F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

ESPACE COMMUNAL ÉPILOGUE HEUREUX D'UN IMBROGLIO

Au printemps de cette année 2022, « l'Espace Communal » placé dans le parc de la mairie aurait dû fêter son second anniversaire. Il n'en est rien ! Retour sur deux années de négociations pour préserver les finances.



mêmes, de plus le permis de construire que nous avons déposé pour régulariser les travaux de nos prédécesseurs nous a été refusé « à juste titre » au regard de notre PLU.

Une solution de raccordement aux réseaux publics restait possible à plus de 100 mètres sur le bas de la rue d'Eaubonne (qui ne bénéficie pas de réseau d'égout sur toute sa longueur) ... Sachant que le mètre linéaire d'une canalisation sous voirie coûte + de 1 000 €, vous aurez vite fait le calcul, il nous fallait trouver 100 000€ supplémentaires aux 370 000€ déjà engagés par la commune, ce qui ramenait le coût total pour ce préfabriqué à 470 000€ !

■ HISTORIQUE DU PROJET

Les travaux de démolition de l'ancienne bâtisse qui accueillait les réunions, les associations ont été conduits par l'équipe municipale sortante. Le bâtiment préfabriqué que vous connaissez aujourd'hui a remplacé sans Architecte ni Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de la mairie la grande maison que nous appelions tous « le châlet ». De « nombreuses malfaçons et de non-conformités » avaient été diagnostiquées dès le début des travaux, c'est-à-dire avant notre mise en place, et pour que les choses soient bien claires, par les élus de la précédente majorité en charge de l'urbanisme de l'époque. Pour autant, ces mêmes élus ont réceptionné et payé les ouvrages jusqu'au matin même du jour de notre investiture. Une investiture qui souvenez-vous avait été reportée avec le confinement COVID dans la soirée du 25 mai 2020.

■ HÉRITAGE

Nouvellement élus et en place, dans le cadre « du parfait achèvement », nous avons fait reprendre l'essentiel des réserves à l'intérieur du préfabriqué par l'entreprise, en revanche à l'extérieur du bâtiment, nous nous sommes très rapidement heurtés à un problème majeur... L'assainissement ! Non seulement, les canalisations réalisées à la hâte à travers le parc de la mairie n'avaient pas bénéficié d'un permis de construire modificatif, mais le diagnostic que nous avons initié a confirmé qu'elles étaient comme nous le craignons, en contre-pente. Impossible pour nous d'ouvrir le bâtiment aux associations au regard de l'inévitable et prévisible obstruction des canalisations... La reprise de l'ouvrage d'assainissement « existant vers la mairie » s'est rapidement révélée impossible, les pentes nécessaires à l'écoulement des eaux n'étaient pas suffisantes et les canalisations s'effondraient sur elles-

■ ALORS COMMENT VOUS DIRE... NOUS AVONS DÉCIDÉ D'ARRÊTER LES FRAIS !

Notre équipe s'est alors « pleinement mobilisée » chacun dans sa spécialité, pour remettre ce chantier sur de bonnes bases, maîtriser les finances de la ville et de respecter la législation. Pendant toute la période de négociation et de recherche de solutions avec les différents intervenants, l'obligation de discrétion « Charte de l'élu local » nous impliquait d'agir avec réserve et le respect du seul intérêt général quel que soit le moyen de communication utilisé. Les accords et des solutions techniques sont maintenant finalisés avec le constructeur et les autres intervenants. Ils permettront la livraison de ce bâtiment à l'automne 2022... L'assainissement sera à la parcelle, le permis de construire nous a été accordé et les finances de la commune ont été particulièrement préservées.



EMBELLISSEMENT ET RÉFECTION



F. VILLE-VALLÉE
1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

La rue Roger Salengro dans son nouvel écrin... Les récents travaux de rénovation de l'hôpital, (la maison des parents) ont mis en évidence la qualité patrimoniale de cette rue.



La rue Roger Salengro, c'est la rue de l'église ou de l'entrée de l'hôpital des enfants « Croix Rouge » mais aussi un axe traversant de la ville et sans doute l'une des plus anciennes voies de la commune.

Le chantier de l'enfouissement des réseaux électriques a débuté en septembre 2021 et devrait s'achever ce premier semestre 2022. De nouveaux candélabres sont actuellement posés, la façade de l'église a été mise en valeur avec un éclairage au sol.

Nous réfléchissons avec la CAPV, gestionnaire de cette voie, sur un programme de rénovation complète nous permettant de modifier la largeur de chaussée, de reconstruire entièrement les trottoirs et le cheminement des piétons, de proposer un stationnement sécurisé le long de la rue et d'aménager cette rue emblématique à la fois sur le plan esthétique mais aussi en faveur de la sécurité des usagers. Comme précisé en page 18, une étude de circulation routière de la ville a été initiée à cette attention.

■ PENDANT LES TRAVAUX



■ APRÈS LES TRAVAUX



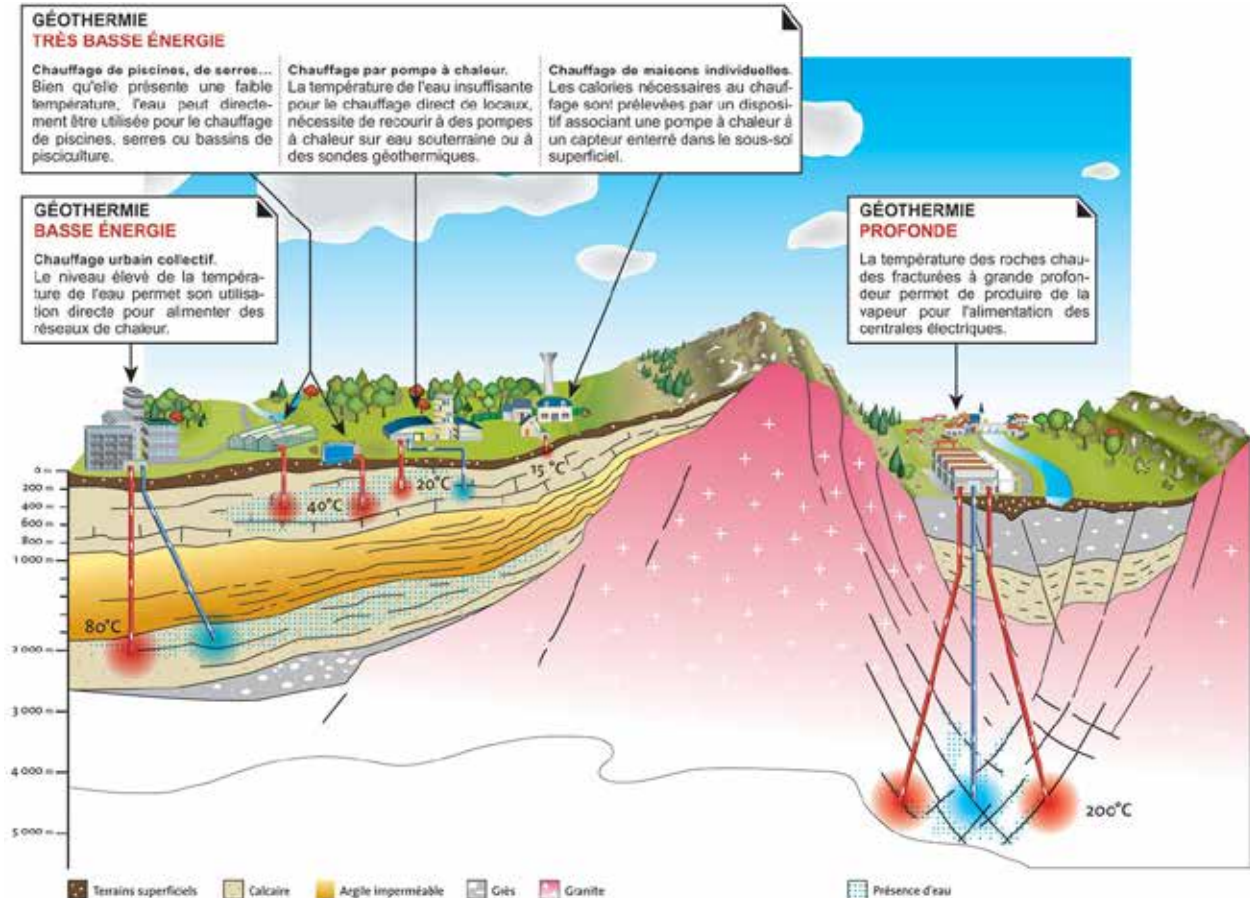


F. VILLE-VALLÉE

1^{re} Adjointe au Maire,
déléguée à l'Urbanisme,
Aménagement durable
et Travaux

RÉSEAUX ÉNERGIE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES FORTS

Avec ses émissions très faibles de gaz à effet de serre, la géothermie est une énergie renouvelable qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Climat national adopté.



Notre ville de Margency a souhaité étudier la mise en place d'un système de chauffage économique, mutualisé et renouvelable, dans le cadre de la réhabilitation de plusieurs de ses bâtiments communaux :

- > Mairie
- > Anciennes écuries (futurs salles communales et restaurant)
- > Ancien restaurant scolaire (devenant future maison de santé)
- > Pavillon des Arts

Les maîtres d'œuvre (architectes) de ces projets ont mis en évidence que la

réhabilitation des anciennes écuries et l'ancien restaurant scolaire nécessitait la création d'un système de chauffage. Par ailleurs, la mairie et le Pavillon des Arts sont actuellement chauffés au gaz, une énergie coûteuse. La solution « classique » de la pose d'une isolation thermique des murs extérieurs ou intérieurs ne peut pas être retenue sur ce type de construction. Quel que soit le procédé retenu, il recouvrira les modénatures qui enrichissent les façades extérieures ou les boiseries intérieures et la qualité architecturale

et patrimoniale de ces 2 magnifiques bâtiments serait détruite.

Fort de ce constat, nous nous sommes rapprochés du SIGEIF (service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Île-de-France), auquel nous adhérons. Le SIGEIF a mis en évidence dans ses études, l'existence de nombreuses opportunités pour distribuer de la chaleur renouvelable. Au nord de son territoire, ces études ont souligné que la géothermie de surface représentait un potentiel particulièrement important.

■ UN DISPOSITIF DE PROXIMITÉ POUR LES PETITS PROJETS

Dans le cadre d'un dispositif pour les petits projets, le SIGEIF nous a fait bénéficier d'un accompagnement technique ainsi que d'un financement (100%) sur la première phase d'études de pré faisabilité d'une géothermie de surface sur Margency.

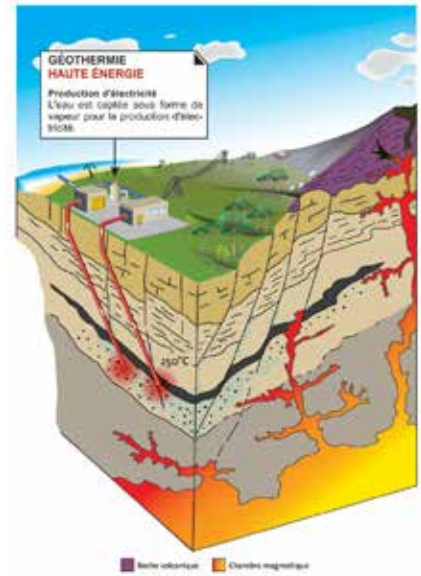
La première étape a été franchie fin 2021, en effet, la pertinence de la mise en place d'une installation de géothermie de surface pour le chauffage des quatre bâtiments a été confirmée par la note de pré faisabilité réalisée par le bureau d'étude technique SERMET spécialiste sur la transition énergétique.

La solution étudiée consiste à valoriser les calories contenues dans un aquifère superficiel (entre 100 et

200 m de profondeur) via le forage de deux puits (un puits producteur et un puits injecteur à 90 m de distance). Un investissement de 781 400 € a été estimé à ce stade pour la réalisation des travaux sur ce projet pour un montant d'aide de 238 788 € (éléments à reconformer avec l'étude de faisabilité). L'entretien de ce matériel évalué à + / - 5 500 € par an.

Un investissement qui se justifie à la fois par les futures économies d'énergie pour ces 4 bâtiments, que la nécessaire création de chaufferies pour les anciennes écuries et la future maison de santé.

Toujours avec l'accompagnement du SIGEIF, l'ADEME Île-de-France va financer nos études de faisabilité à hauteur de 70% de son montant, notre commune vient de lancer l'étude de



faisabilité pour ce projet géothermie, afin de confirmer et d'affiner les éléments techniques et économiques.

INFOS ÉNERGÉTIQUES



■ UNE PREMIÈRE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE RAPIDE À MARGENCY

Les automobilistes peuvent désormais faire un « plein électrique » rapide à Margency, avenue du 18 juin.

La ville dispose en effet d'une première borne de recharge de 24 kW, qui permet de charger deux véhicules simultanément. En une petite heure, une telle recharge assure 150 km d'autonomie, soit largement plus que les trajets moyens franciliens (15 km par jour entre le domicile et le travail). Financées (100%) et installées par le SIGEIF (service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Île-de-France), les bornes de ce type répondent aux besoins croissants des conducteurs de véhicules électriques. Suivant l'évolution de la fréquentation de cette première borne et des besoins des automobilistes, notre ville étudiera d'autres points de recharge avec le SIGEIF.

■ RÉFECTION DE LA TOITURE TERRASSE DE LA MAIRIE / L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

L'étanchéité de la toiture terrasse de notre mairie présente des signes de fatigue et il devient nécessaire de la rénover. De plus, les personnes ne sont pas en sécurité sur cette toiture qui ne comporte ni ligne de vie, ni de garde-corps.

Nous souhaitons profiter de ces travaux d'étanchéité pour l'isoler thermiquement et la sécuriser.

Le SIGEIF a renforcé son accompagnement dans ses domaines de compétence en soutenant financièrement ses 186 collectivités membres et en leur permettant de continuer à investir pour diminuer leur facture énergétique. Nous allons bénéficier de ce plan d'aide.

L'augmentation des subventions du SIGEIF pour la transition énergétique va nous permettre de faire prendre en charge à hauteur de 50% l'ensemble des travaux de réfection de la toiture-terrasse de la mairie estimée à 75 K€, c'est-à-dire l'isolation thermique, l'étanchéité et la ligne de vie.

Pour notre « Toiture – terrasse » c'est 50 % du montant HT de la facturation de travaux dans la limite de 50 K€ qui seront pris en charge par le SIGEIF.



ÉTUDE DE FAISABILITE CRÉATION D'UN RESTAURANT ET D'UN SITE D'HÔTELLERIE

Notre commune recèle de nombreux atouts du fait de son patrimoine bâti, son histoire, son environnement, sa tranquillité publique, ses lieux d'enseignements réputés, ses établissements rayonnants comme l'hôpital d'Enfants, mais également le dynamisme de ses habitants, de ses entreprises, des commerçants, des professionnels de santé et de son tissu associatif. Fort de sa position géographique et des villes d'exception qui l'entourent, Margency pourra ainsi s'inscrire logiquement dans le développement de l'offre touristique portée par la communauté Plaine-Vallée autour de la forêt de Montmorency.

Cette présente étude démontre l'intérêt des deux projets de la commune de Margency, l'un étant la création d'un restaurant et l'autre, la création d'un site d'hôtellerie. Les bénéfices du projet de créer un restaurant à Margency sont nombreux :

- > Dynamiser le cœur de ville de Margency,
- > Révéler le patrimoine existant en le transformant en établissement rayonnant pour la commune,
- > Développer l'offre commerciale,
- > Répondre à un besoin de la population en termes d'offre de restauration et de lieux de rencontre.

Les deux projets sont indépendants mais en même temps ne vont pas l'un sans l'autre car la clientèle du site d'hôtellerie constituerait également et en partie la clientèle du restaurant.

Les avantages du projet de créer un site d'hôtellerie à Margency sont également importants :

- > Pallier un manque de sites d'hôtellerie dans le secteur,
- > Préserver un bâtiment historique et fort emblématique sur la commune,
- > Répondre aux besoins et attentes des habitants, des entreprises et professionnels du tourisme pour accueillir des proches, des clients ou des intervenants (établissements présents sur la commune) lors d'événements privés, familiaux, professionnels, culturels ou sportifs...



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

- > Commune située à 18 kms de Paris et 22 kms de Cergy
- > Aucune gare ne dessert la commune mais de nombreuses lignes de bus la traversent
- > Avec une superficie d'un peu plus de 72 hectares dont 8 hectares de végétation répartis en 4 parcs, Margency est, par sa taille, la deuxième plus petite commune du Val d'Oise



DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

- > 2896 habitants en 2021, une évolution quasi stable depuis 2018
- > Une population âgée, les plus de 60 ans représentent 1/3 de la population
- > Dans les CSP (catégories socio-professionnelles), 3 catégories sont surreprésentées : retraités, cadres et professions intellectuelles supérieures et personnes sans activité professionnelle



TISSU COMMERCIAL

- > 10 cellules commerciales et aucune vacance
- > 3,5 commerces pour 1000 habitants, une très faible densité commerciale
- > Aucune zone commerciale centralisée. L'ensemble des commerces est reparti sur 4 zones de la commune : avenue Georges Pompidou, rue Auguste Renoir, rue d'Eaubonne et rue du Château

■ PRÉSENTATION DES 2 PROJETS DE MARGENCY



PROJET DE CRÉATION D'UN RESTAURANT



LE PROJET

Créer un restaurant traditionnel ainsi que des espaces de réunion et de réception

OBJECTIFS DE LA COMMUNE

Renforcer la capacité d'accueil de la commune en restauration et réception, en synergie avec le plan de développement Val-D'oise Tourisme

LOCALISATION

Situé 4 rue d'Eaubonne, à Margency, dans le parc de la mairie

CIBLES

Population de Margency et des communes alentour (Eaubonne, Ermont, Andilly, Montlignon)
Habitants, salariés, touristes et randonneurs, ...

PROGRAMME

- > Au RDC : 1 salle (65 m²), 1 cuisine (38 m²), 1 salle à manger (51 m²), 1 terrasse (40 m²) et 1 terrasse fermée (53 m²)
- > Au 1^{er} étage : 3 salles (2x32 m²+38 m²)

PROJET DE CRÉATION D'UN HÔTEL

OBJECTIF DE LA MUNICIPALITÉ

LE PROJET

Créer un site d'hôtellerie

LOCALISATION

Situé au 1 rue Henry Dunant, à Margency, bâtiment qui accueillait anciennement la mairie de la commune

OBJECTIFS DE LA COMMUNE

- > Pallier un manque d'offre d'hôtellerie dans la commune
- > Conserver, et ainsi maintenir dans le meilleur état, un bâtiment historique

CIBLES

- > clientèle familiale, et pallier ainsi le manque d'hébergement chez l'habitant (événement familiaux...)
- > touristique, liée à la forêt de Montmorency et la région du Val-d'Oise
- > professionnelle, pour accueillir des clients et intervenants (séminaires, formations,)

PROGRAMME

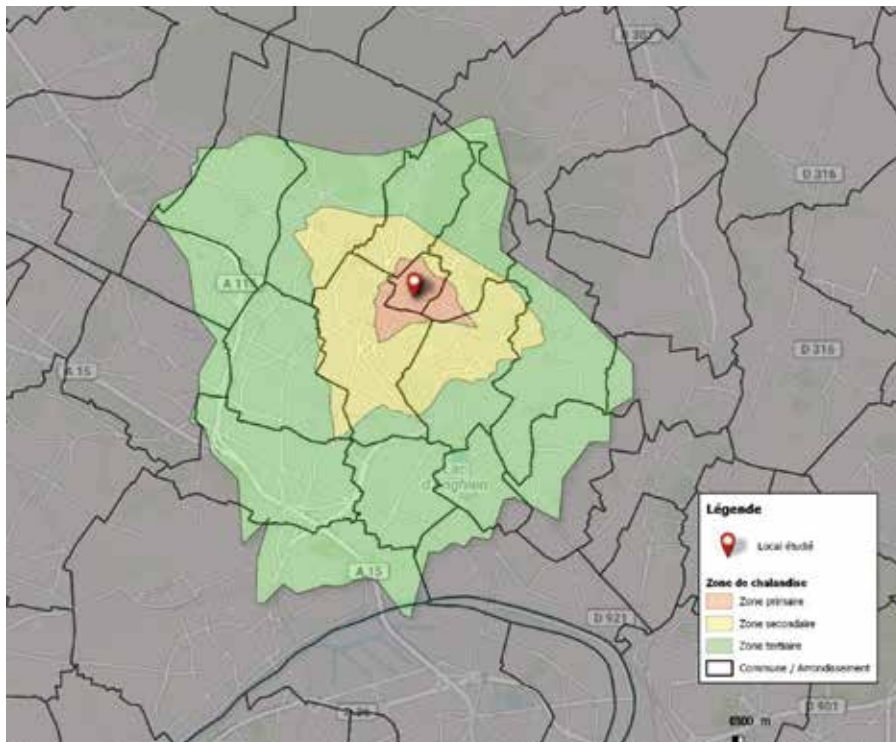
- > 1 espace d'accueil comprenant sas d'entrée, espace commun (salle à manger, office, espace repas)
- > 1 espace de services (local vélo, poubelles, sanitaires)
- > 3 chambres avec salle de bains (6 personnes)
- > 2 dortoirs avec sanitaires communs (16 personnes)
- > 1 buanderie



■ ÉTUDE D'IMPLANTATION DES DEUX PROJETS



ÉTUDE DE LA ZONE DE CHALANDISE

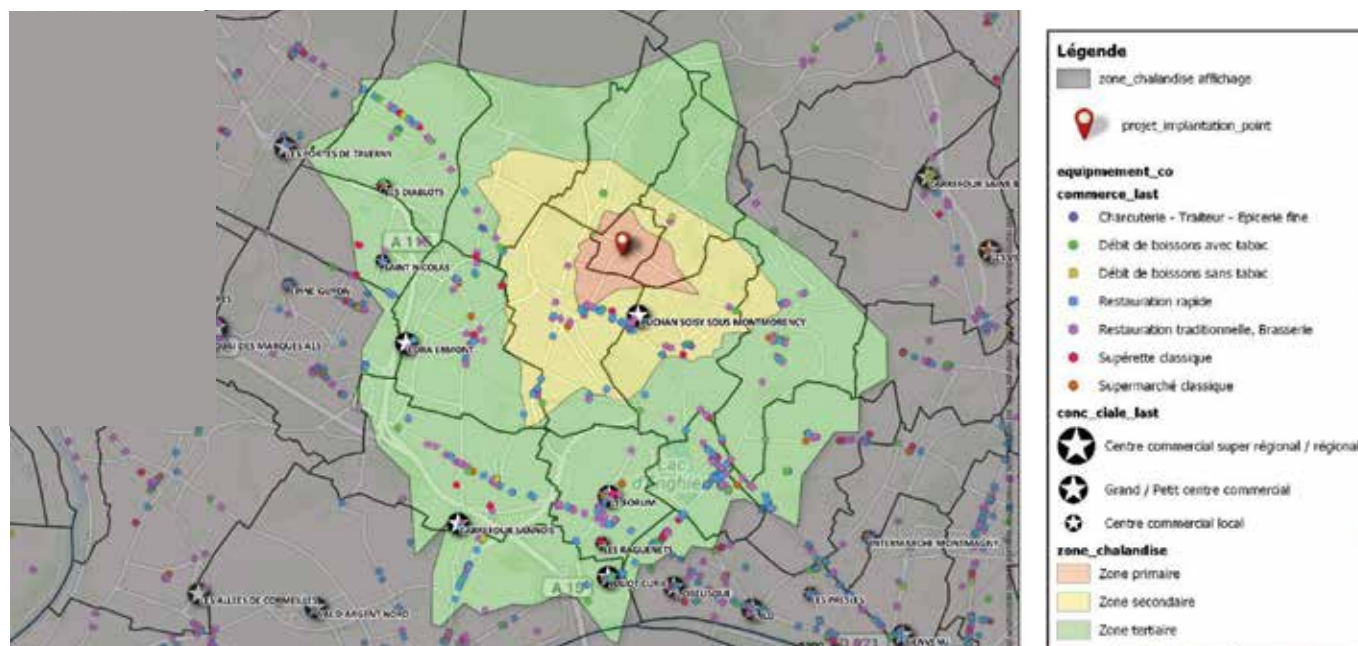


La zone de chalandise du projet est définie pour une zone primaire de 2 minutes en voiture (en orange), une zone secondaire de 5 minutes en voiture (en jaune) et une zone tertiaire de 10 minutes en voiture (en vert).

- > **Zone primaire** : Margency et partiellement Montlignon, Andilly, Soisy-sous-Montmorency et Eaubonne.
- > **Zone secondaire** : Saint-Prix, Montlignon, Andilly, Eaubonne, Soisy-sous-Montmorency, et très partiellement Montmorency et Ermont.
- > **Zone tertiaire** : Saint-Prix, Montlignon, Andilly, Eaubonne, Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Ermont, Argenteuil, le Plessis-Bouchard, Sannois, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Gratien, Franconville et Enghien-les-Bains.

Le projet n'est accessible directement par aucune gare. Mais il est desservi par de nombreuses lignes de bus, qui elles-mêmes desservent les gares de Gros Noyer-Saint-Prix, Ermont-Halte, Ermont-Eaubonne et Champ de courses d'Enghien-les-Bains.

CARTOGRAPHIE DE LA CONCURRENCE DIRECTE ET INDIRECTE SITUÉE DANS LA ZONE DE CHALANDISE



ANALYSE DE LA CONCURRENCE DANS LA ZONE DE CHALANDISE

Dénombrement de la concurrence directe par activité

Source : CCI Paris Ile-de-France - Equipement commercial 2021

	Zone primaire	Zone secondaire	Zone tertiaire	Total général
Hôtel - Cafés - Cafés - Restauration rapide	1	21	126	148
Restaurants Restaurants Restauration traditionnelle, Br...	2	20	130	152
Total général	3	41	256	300

Dans la zone de chalandise, on dénombre 152 restaurants traditionnels et brasseries mais seulement 2 dans la zone primaire.

ANALYSE DE LA CONCURRENCE DANS LES COMMUNES ALENTOUR

Étiquettes de lignes	Restauration traditionnelle, Brasserie
Enghien-les-Bains	46
Ermont	36
Montmorency	32
Sannois	32
Eaubonne	23
Saint-Leu-la-Forêt	21
Soisy-sous-Montmorency	17
Saint-Prix	6
Andilly	2
Montlignon	2
Margency	0
Total général	217

Le Val d'Oise compte 2059 cafés, hôtels, restaurants (CHR). Cela représente 20,9% sur l'ensemble des commerces du Val d'Oise. L'activité de restauration traditionnelle et de brasserie est la plus représentée dans le Val d'Oise (8%). Malgré la crise sanitaire engendrant confinements et fermeture des commerces « non essentiels », les cellules commerciales occupées par l'activité d'hôtels, cafés, restaurants progressent d'1% dans notre département. Dans la zone de chalandise, près de 80% de l'offre de restauration se situe sur 5 villes : Enghien-les-Bains (21%), Ermont (16,5%), Montmorency (15%), Sannois (15%) et Aubonne (10%).

POPULATION DE LA ZONE DE CHALANDISE



CHIFFRES CLÉS DE LA ZONE DE CHALANDISE

Répartition des ménages par type et par zone

Source : Insee - RP 2018

	Zone primaire	Zone secondaire	Zone tertiaire	Zone de chalandise
Couple avec enfant(s)	33%	32%	32%	32%
Couple sans enfant	25%	23%	22%	22%
Famille monoparentale	10%	12%	12%	12%
Ménages d'une personne	31%	32%	33%	33%
Autres sans famille	1%	1%	2%	2%

La zone de chalandise accueille en quasi majorité des familles, c'est à dire des couples avec enfants ou des familles monoparentales.

Population

Population 238 128

Ménages 96 187

Population par tranche d'âge

0 - 14 ans	20,2%
15 - 29 ans	17,5%
30 - 44 ans	20,6%
45 - 59 ans	19,9%
60 - 74 ans	14,0%
75 ans ou plus	7,7%

Statut d'activité des résidents

Actifs 76,9%

Inactifs 23,1%

Actifs par PCS

Agriculteurs exploitants	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entrep.	5%
Cadres et professions intellectuelles sup.	25%
Professions Intermédiaires	29%
Employés	27%
Ouvriers	13%

Répartition des revenus médians

Source : Insee - DGFIP-Chaif-Cnaif-CCMSA - FiloSoFi 2014



Revenu médian
13 492 € 34 121 €

REVENU NET MOYEN (COMMUNE)	44 267 €
REVENU NET MOYEN (DÉPARTEMENT)	28 184 €
INDICE (COMMUNE / DÉPARTEMENT)	157

Répartition des ménages par type et par zone

Source : Insee - RP 2018

	Zone primaire	Zone secondaire	Zone tertiaire	Zone de chalandise
Couple avec enfant(s)	33%	32%	32%	32%
Couple sans enfant	25%	23%	22%	22%
Famille monoparentale	10%	12%	12%	12%
Ménages d'une personne	31%	32%	33%	33%
Autres sans famille	1%	1%	2%	2%

Répartition des actifs par PCS

(Population des 15-64 ans)

Source : Insee - RP 2018

	Zone primaire	Zone secondaire	Zone tertiaire	Zone de chalandise	Indice départemental
Agriculteurs exploitants	0%	0%	0%	0%	54
Artisans, commerçants et chefs d'entrep.	7%	5%	5%	5%	102
Cadres et professions intellectuelles sup.	35%	26%	25%	25%	150
Professions Intermédiaires	31%	30%	29%	29%	113
Employés	23%	27%	28%	27%	85
Ouvriers	5%	12%	13%	13%	65

ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE POPULATION



LES MODALITÉS DE L'ÉTUDE OBJECTIFS, CIBLES, MODE DE DISTRIBUTION

Dans le cadre de l'étude de faisabilité, la CCI95 a mené une enquête auprès de la population.

OBJECTIFS

- > Connaître l'avis des administrés sur les deux projets de la commune de Margency, l'un étant la création d'un restaurant et l'autre la création d'un site d'hôtellerie
- > Identifier la cible des personnes potentiellement intéressées par ces deux projets,
- > Et collecter leurs attentes et leurs besoins.

CIBLES

- > Les habitants de Margency
- > Les habitants des communes de la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée
- > Les chefs d'entreprises et salariés de Margency et des communes alentour : Andilly, Domont, Montmorency, Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Saint-Prix, Montlignon, Eaubonne, Ermont, Engien-les-Bains.

MODE DE DISTRIBUTION

- Le questionnaire était en ligne.
- > Un mail a été envoyé aux chefs

d'entreprises avec le lien du questionnaire.

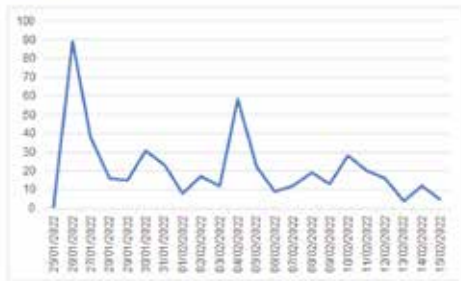
- > Le questionnaire était sur les réseaux sociaux de la commune de Margency, le site internet de Margency et l'application « MargenClic ».
- > L'intercommunalité a participé à la diffusion du questionnaire sur les réseaux sociaux et le site internet de l'agglomération.
- > Un QR code a été créé pour un affichage sur la commune et une distribution dans les commerces.
- > Un questionnaire « papier » a été distribué à la population

LE TAUX DE REPONSE



Les réponses ont été enregistrées sur 3 semaines dont 2 pics de réponses le mercredi 26 janvier (89 réponses), jour d'ouverture de l'enquête et le vendredi 4 février (58 réponses).

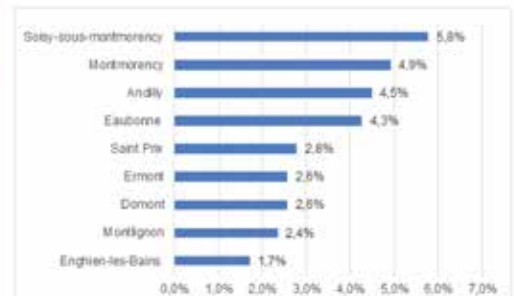
Un nombre de réponses très satisfaisant : 468 réponses en 3 semaines.



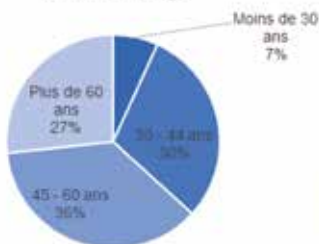
LE PROFIL DES REpondANTS

Le lieu de résidence

41% des personnes ayant répondu au questionnaire habitent à l'extérieur de Margency, dans les communes suivantes :

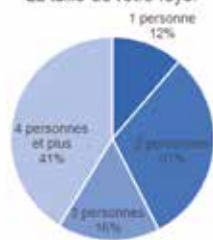


La tranche d'âge



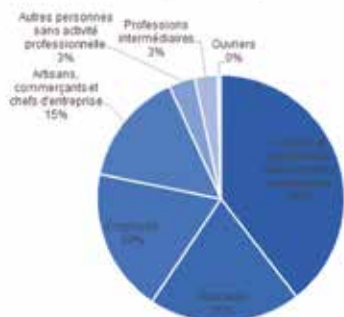
36% des répondants se situent dans la tranche d'âge des 45-60 ans et 57% des répondants sont des femmes.

La taille de votre foyer



41% des répondants sont dans un foyer de 4 personnes et plus.

La catégorie socio-professionnelle



40% sont des cadres et professions intellectuelles supérieures

20% sont des retraités

19% sont des employés



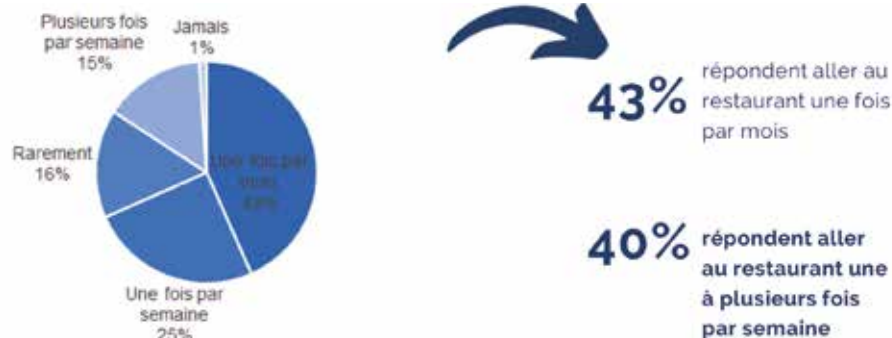
HABITUDES DE FREQUENTATION DANS LES RESTAURANTS

À la question : « dans quelles communes allez-vous au restaurant ? », les communes ayant reçu plus de 100 réponses sont :

- > 57% à Enghien-les-Bains
- > 48% à Eaubonne
- > 41% à Montmorency
- > 31% à Soisy-sous-Montmorency

Ces quatre communes sont fortement choisies par les consommateurs soit de par leur large offre de restauration et leur environnement, tel est le cas pour Enghien-les-Bains et Montmorency ; soit du fait de leur proximité, tel est le cas pour Eaubonne et Soisy-sous-Montmorency, 2 communes limitrophes de Margency.

Les communes situées dans le Val-d'Oise ayant reçu moins de 10 réponses sont : Saint-Gratien, Herblay-sur-Seine, Taverny, Franconville, Ezanville, Pontoise, Moisselles, Bouffémont, Méry-sur-Oise, Deuil-la-Barre, Conflans-Sainte-Honorine, Sarcelles, Sannois, Saint-Ouen-l'Aumône, Corneilles-en-Parisis, Eragny-sur-Oise.



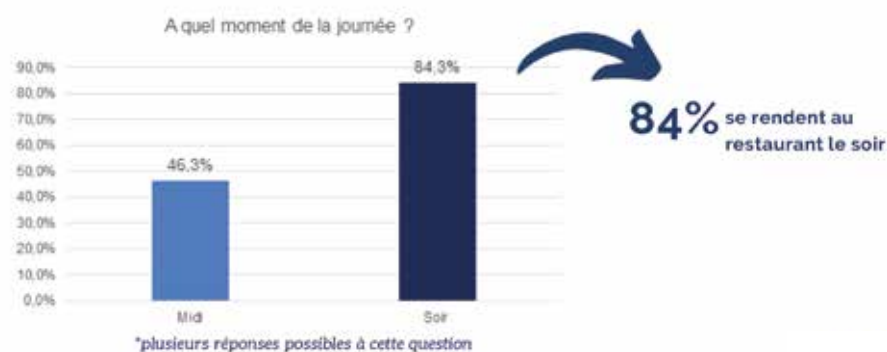
43% répondent aller au restaurant une fois par mois

40% répondent aller au restaurant une à plusieurs fois par semaine

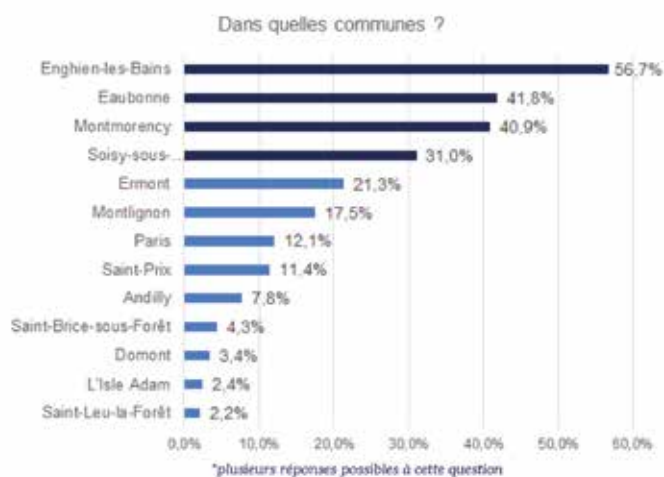


72% se rendent au restaurant le samedi

62% se rendent au restaurant le vendredi



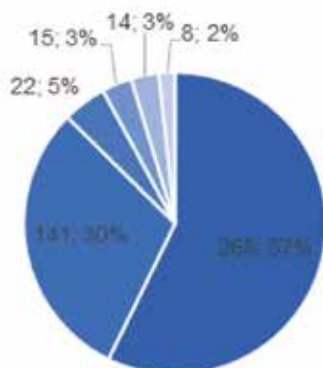
84% se rendent au restaurant le soir



■ AVIS SUR LE PROJET D'UN RESTAURANT À MARGENCY



Que pensez-vous de l'ouverture d'un restaurant à Margency ?



- Très favorable
- Favorable
- Ne se prononce pas
- Moyennement favorable
- Peu favorable
- Pas du tout favorable



87%

répondent être "favorable" ou "très favorable" au projet dont **57% "très favorable"**

Manque-t-il un restaurant sur la commune de Margency ?



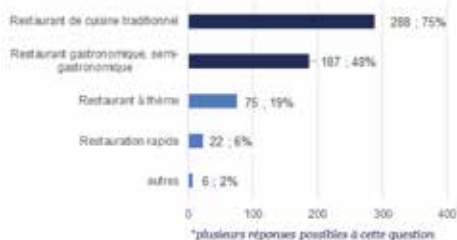
98% des personnes ayant répondu "très favorable" ou "favorable" à l'ouverture d'un restaurant à Margency, conforte l'idée qu'il manque un restaurant sur la commune.

PROPOSITIONS POUR LE PROJET DE RESTAURANT À MARGENCY

Pour cette partie du questionnaire, les personnes ayant répondu « non » à la question : « Selon vous, manque-t-il un restaurant à Margency ? », n'ont pas pu répondre aux questions. Les questions traitées ci-dessous correspondent donc à 385 réponses.

Autres propositions : « restaurant italien » ; « restaurant familiale et accessible pour tous les budgets » ; « bistrologie » ; « cuisine étrangère » ; « formules variées pour tous les budgets ».

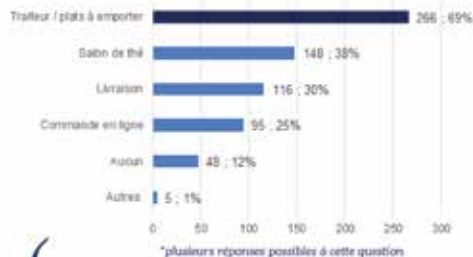
Quel type de restaurant aimeriez-vous ?



75%

souhaitent un restaurant de cuisine traditionnelle

Souhaitez-vous des services complémentaires ?



69%

souhaitent que le futur restaurant propose en complément la livraison ou des plats à emporter

Autres propositions : "restaurant italien"; "restaurant familiale et accessible pour tous les budgets"; "bistrologie"; "cuisine étrangère"; "formules variées pour tous les budgets".

LA FRÉQUENTATION DU FUTUR RESTAURANT À MARGENCY



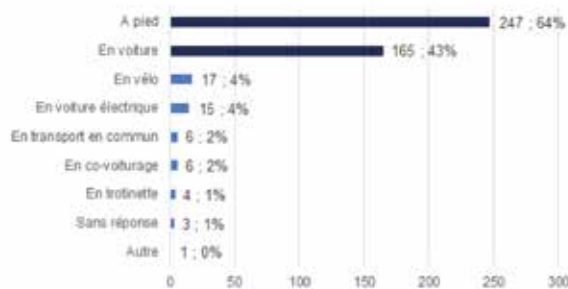
Si un restaurant ouvrait à Margency, à quelle fréquence iriez-vous ?



62%
fréquenteraient occasionnellement le restaurant de Margency

1/3
fréquenteraient 1 à plusieurs fois par semaine le restaurant de Margency

Quel moyen utiliserez-vous pour aller au restaurant ?

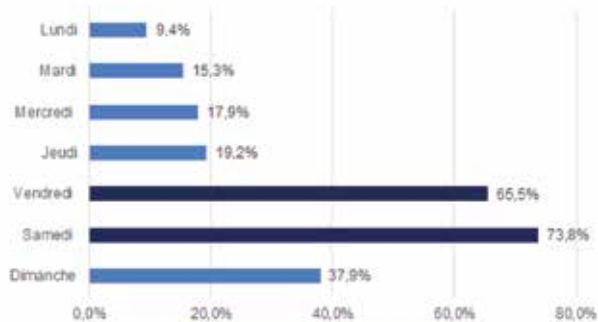


*plusieurs réponses possibles à cette question

64% irez à pied (247 personnes) dont 51% exclusivement à pied (195 personnes). Les personnes ayant répondu se rendre exclusivement à pied au restaurant habitent à 90% Margency. Les 10% autres personnes habitent Andilly ou Eaubonne. Les communes de Taverny, Montigny, Montreuil sont aussi citées (Margency étant leur lieu de travail ou lieu de résidence d'un membre de la famille).

43% irez en voiture

Quel jour de la semaine ?

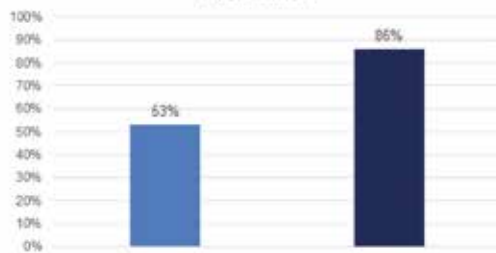


*plusieurs réponses possibles à cette question

74% se rendraient au restaurant le samedi

66% se rendraient au restaurant le vendredi

À quel service ?



*plusieurs réponses possibles à cette question

86%
se rendraient au restaurant le soir

et plus de la moitié au service le midi



PROJET D'HÔTELLERIE ET NOUVEAUX COMMERCES



LE TYPE DE RESERVATION POUR LE SITE D'HÔTELLERIE A MARGENCY



54%

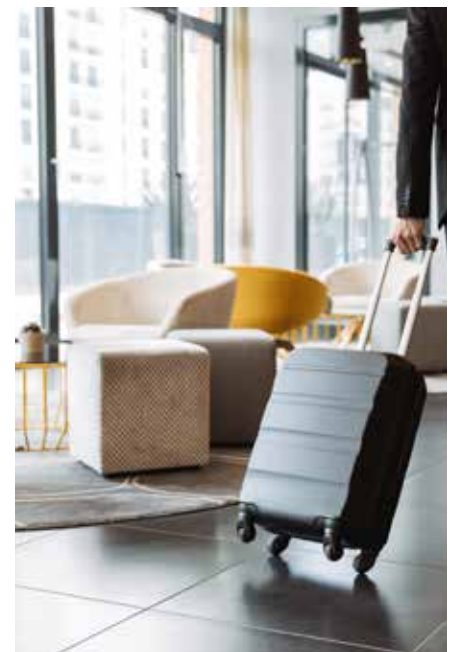
recommanderez le site d'hôtellerie de Margency ou serez client.

Parmi eux, **54% sont des habitants de Margency.**

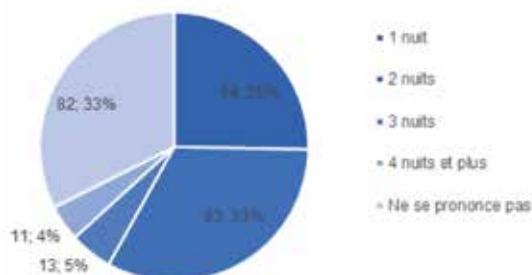


80% souhaitent faire des réservations individuelles pour accueillir de la famille ou des amis

48% souhaitent faire une réservation de groupe dans le cadre d'événement familial



Si un site d'hôtellerie ouvrait à Margency, quelle serait la durée du séjour ?



1/3 (82 réponses) réserveraient pour 4 nuits et plus

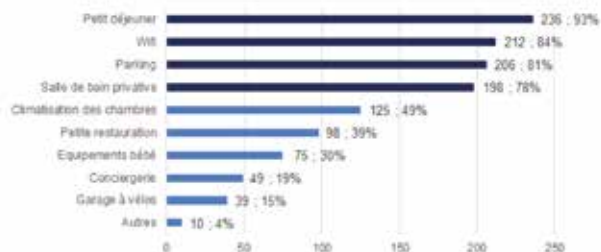
1/3 (83 réponses) réserveraient pour 1 nuit

Pour cette partie du questionnaire, les personnes ayant répondu « non » à la question : « Recommanderiez-vous le site d'hôtellerie de Margency ou seriez-vous client ? », n'ont pas pu répondre aux questions.

Les questions traitées ci-dessous correspondent donc à 253 réponses.

LES ATTENTES D'UN SITE D'HÔTELLERIE A MARGENCY

Quel(s) type(s) de service(s) attendez-vous dans le site d'hôtellerie ?

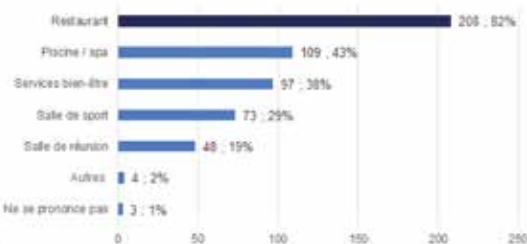


*plusieurs réponses possibles à cette question

- 94%** souhaitent le petit-déjeuner
- 84%** souhaitent la Wifi
- 81%** souhaitent un parking
- 78%** souhaitent une salle de bain privée

*Autres : espace de détente, piscine, room service, surveillance de nuit, borne de recharge pour voiture électrique

Quel(s) type(e) de prestation(s) souhaiteriez-vous à proximité du site d'hôtellerie ?



*plusieurs réponses possibles à cette question

- 82%** souhaitent un restaurant à proximité

*Autres : espaces verts ; parking ; bureaux de coworking ; programme de loisirs sportifs et culturels...

A quelle fréquence faites-vous vos achats sur la commune de Margency ?



- Plusieurs fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Occasionnellement
- Une fois par semaine
- Tous les jours
- Une fois par mois

39%

fréquentent plusieurs fois par semaine les commerces de Margency

Quels sont les commerces à Margency que vous fréquentez le plus souvent ?



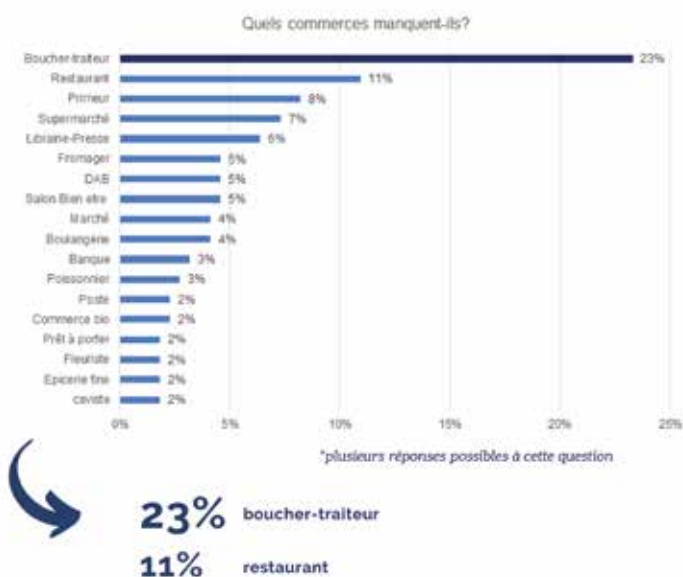
*plusieurs réponses possibles à cette question

- 89%** fréquentent la boulangerie-pâtisserie
- 74%** fréquentent la supérette



FREQUENTATION DES COMMERCES DE MARGENCY

Les projets de restaurant et de site d'hôtellerie, situés au cœur de la commune de Margency, seraient vraisemblablement un apport de flux supplémentaire pour les commerces de proximité de la commune. Il semblerait intéressant de connaître les habitudes d'achats de la population dans les commerces de Margency, leurs attentes et besoins en termes d'offre commerciale.



* Données et graphiques extraits de l'enquête de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise et publiés en l'état.

SUGGESTIONS

Les commerces de bouche ont été largement cités dans les commerces manquants à Margency et tout particulièrement l'activité de boucher-traiteur. Les activités de fromager, poissonnier, primeurs ont été très demandées. L'absence de commerce de bouche peut être palliée par la création d'un marché hebdomadaire de produits locaux. Un supermarché de taille supérieure à la supérette actuelle est plusieurs fois cité, permettant de proposer une plus large gamme de produits et des prix plus attractifs.

Les activités de services de La Poste et le distributeur automatique de billets sont également demandés par les répondants.

Enfin, un salon de bien-être ou une activité d'esthéticienne est aussi demandé par les répondants.



■ CONCLUSION

MARGENCY, VILLE ATTRACTIVE POUR SA NATURE ET SES FUTURS ÉTABLISSEMENTS RAYONNANTS : RESTAURANT, HÔTEL ET SES SERVICES DE BIEN-ÊTRE.

Notre belle commune bénéficie de ses nombreux atouts grâce à son patrimoine bâti (4 châteaux) et naturel (4 parcs publics), ses établissements rayonnants comme l'hôpital des enfants et des lieux d'enseignement réputés, eux-mêmes installés dans des parcs. Dans une étude de valeurs auprès de 248 personnes uniques résidant sur notre commune, de novembre 2019 à février 2020, apparaissaient déjà l'attachement des Margencéens à la qualité de vie et le bien vivre ensemble, l'attractivité à développer, la valorisation de l'environnement naturel.

Aujourd'hui, cette étude met l'accent sur l'opportunité de renforcer notre attractivité par deux offres de restauration et d'hôtellerie, certes indépendantes, mais qui ne vont pas l'une sans l'autre. Ce rapport nous précise également l'opportunité de développement. Les commerces de bouche ont été largement cités dans les commerces manquants à Margency tout comme des prestations complémentaires telles qu'un salon de bien-être, un spa / piscine, une salle de remise en forme ou encore des salles de réunion.

Fort de nos valeurs qui ont permis ensemble de fixer le cap de notre identité affirmée de village, des atouts naturels de notre territoire, des attentes des habitants en cohérence avec la bonne gestion des finances, nous renforçons notre engagement à révéler le patrimoine naturel et bâti, à réussir une offre attractive de services auprès des citoyens.



Thierry ROUSSELET
Conseiller municipal
Délégué aux commerces
et aux entreprises

LES SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA FUTURE MAISON DE SANTÉ

Dans un précédent article du magazine de la ville de décembre 2021, nous vous présentions une première ébauche architecturale du projet de maison de santé. Découvrons en détails dans cet article, l'offre de services et leur accessibilité.



Ce projet est un enjeu majeur pour notre commune, témoignant de la volonté et de la nécessité de proposer un espace moderne et une offre la plus complète et diversifiée possible de services de santé. Depuis novembre 2020, la municipalité travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé, déjà présents ou non sur la commune. Spécialistes de santé, métiers de bien-être ou tout simplement issus de l'indispensable médecine générale, tous interviennent et travaillent en concertation sur ce projet. Regroupés en association de coordination

de soins, ils rencontrent régulièrement le cabinet d'architecte sélectionné et affinent les propositions de plan et dispositions légales : respect des règles sanitaires, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, insonorisation des locaux, etc. Comme vous le découvrirez ci-dessous, dans les plans encore provisoires de ce bâtiment de deux niveaux, l'offre de services et les moyens techniques choisis par ces professionnels de santé permettront aux Margencéens de disposer d'une offre de santé renforcée sur la commune.

AINSI, AU REZ-DE-CHAUSSÉE, VOUS POURREZ ACCÉDER À :

- > 2 cabinets de médecine générale
- > 2 cabinets dédiés à des spécialistes qui alterneront tout au long de la semaine
- > Un cabinet pour une infirmière
- > Un large espace de remise en forme et rééducation





En complément de ces professionnels déjà engagés, un diagnostic local de territoire nous permettra prochainement de mieux identifier les spécialités à cibler en priorité, en fonction de l'offre de soins déjà présente ou en projet et au regard des besoins de soin (profils démographique, social et de santé).

Cette nouvelle maison de santé d'une superficie de 550 m² sur 2 niveaux proposera également un parking de 14 places et un ascenseur pour optimiser l'accueil des patients. Ce projet devrait voir le jour fin 2023 - début 2024 et représentera au même titre que son environnement, l'un des atouts pour mieux vivre et bien vieillir à Margency.





**Monique
MORNACCO**

Conseillère municipale
Administratrice CCAS

LE CCAS MOBILISÉ POUR VOUS AIDER



Le CCAS est un acteur clé de proximité pour informer, orienter et aider les Margencéennes, les Margencéens notamment les plus fragiles. Retour en images sur quelques actions fin 2021 et début 2022 !



■ ANNÉE 2021 COFFRETS DE NOËL

Comme l'an passé, en raison de la pandémie de covid-19 nous n'avons pas pu organiser le repas de Noël pour nos seniors. En revanche, une distribution de coffrets gourmands a été organisée au mois de décembre en mairie tandis qu'un portage à domicile a été fait pour les personnes ne pouvant se déplacer. Les Margencéens que nous avons vus nous ont fait part de leur contentement quant à la présentation et au contenu des coffrets. La mairie a reçu plus d'un message ou appel de remerciements et nous étions ravis qu'une telle initiative ait plu au plus grand nombre. Les colis restants ont été distribués à la maison des parents de la Croix Rouge à Margency.

■ SPORTS POUR TOUS

L'initiative « Sports pour Tous » qui avait initialement été mise en place en septembre 2021 et qui assurait des cours de sport gratuits pour

les personnes de plus de 60 ans a rencontré un franc succès auprès des 60 participants qui ont été ravis du professeur et des cours dispensés. L'initiative s'est poursuivie et les cours ont repris en janvier 2022 pour une adhésion à un tarif préférentiel à 50 %.



■ COURS D'INFORMATIQUE HYBRA RENOUVELÉS

Suite au succès des cours informatiques en 2021 la société HYPRA a proposé de renouveler la même opération : cours en Webconférence et cours en présentiel du 02 juin au 07 juillet 2022.

Les cours informatiques destinés aux seniors sont l'occasion d'apprendre et de se familiariser avec les outils informatiques. Les débutants sont les bienvenus tout autant que les pratiquants confirmés qui peuvent approfondir leurs connaissances.

De plus, les intervenants engagés par HYPRA adaptent leurs cours et interventions pour répondre au mieux aux demandes des participants.

Les nouveaux cours suivront toujours

cette méthode qui s'est montrée efficace jusqu'ici. Le lancement et les inscriptions aux 6 séances du jeudi 2 juin au 7 juillet se feront le jeudi 19 mai à l'occasion d'un forum numérique pour les seniors.



■ GROUPE DE TRAVAIL JEUNESSE

Un groupe de travail s'est réuni et a défini plusieurs aides destinées aux jeunes de Margency, parmi elles figurent l'aide à la formation PSC1, une formation de la protection civile en 7 heures permettant d'apprendre les gestes de premiers secours pour devenir citoyen actif. mais également un accompagnement au passage du BAFA, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et une aide au passage du permis de conduire.

L'objectif du CCAS est aussi d'accompagner les jeunes de 18 à 25 ans en situation difficile dans leur demande de logement, notamment sur le fait de les accompagner pour monter et défendre des dossiers fragiles auprès des bailleurs ou encore de l'aide à l'élaboration d'un dossier Dalot.



■ LE CCAS PARTENAIRE DES JEUNES DE PLUS DE 60 ANS

Pour l'année 2022, le CCAS a souhaité amplifier le nombre de services à destination des seniors, toujours pour « BIEN VIEILLIR ». Voici les axes sur lesquels le conseil d'administration a travaillé :

PRÉVENTIONS DES RISQUES D'ESCROQUERIE

La police nationale et les acteurs associatifs interviendront auprès des seniors gratuitement pour les sensibiliser aux escroqueries dissimulées sous des manœuvres frauduleuses et donneront des éléments pour les reconnaître et les éviter.

LES ATELIERS « EQUILIBRE EN MOUVEMENT »

Bien connus par les Margencéens, dans ces ateliers, les seniors mettent en pratique des exercices ludiques pour améliorer leur équilibre, gagner en confiance et en renforcement musculaire, dans l'optique d'éviter les chutes. 2 nouvelles séances gratuites sont prévues à partir de l'automne.

LES ATELIERS « BIEN DANS SON ASSIETTE »

Au menu de cet atelier offert, conseils pour une alimentation équilibrée et à un budget raisonné. Plaisir et convivialité pour stimuler le goût et l'appétit, et réalisation d'un repas à partager ensemble.

LES ATELIERS MÉMOIRE

Nous prévoyons de proposer des actions visant à stimuler la mémoire pour les seniors sans pathologie identifiée et pour ceux déjà diagnostiqués. Différents formats et supports sont susceptibles d'être utilisés pour cette action (ateliers mémoire, ateliers écriture, écoute de musique, théâtre).

VALORISER LE RÔLE ET RENFORCER L'UTILITÉ SOCIALE DES SENIORS

Nous poursuivons les actions de la

charte du bien vieillir en organisant des actions d'informations ou encore des forums d'accès aux droits et aux soins. Nous souhaitons également valoriser et faciliter l'accès au bénévolat des jeunes retraités (60/70 ans) en lançant les « ATELIERS TREMLIN ». Les nouveaux retraités trouvent ici les informations indispensables pour se projeter dans une retraite active et en bonne santé.

FAVORISER LA MOBILITÉ

Nous souhaitons soutenir des dispositifs innovants et des dynamiques de proximité (covoiturage solidaire, réseaux de bénévoles). A cet effet, une extension du site internet de la mairie sera mise en place et une plateforme citoyenne dédiée à l'action solidarité senior se verra ajoutée aux fonctionnalités. Le site permettra entre autres, de mettre en relation des bénévoles et seniors pour divers rendez-vous (médicaux, alimentaires ou activités loisirs) ou encore d'effectuer des courses pour les seniors dans l'incapacité de se déplacer. Les bénévoles seront recrutés par le CCAS pour proposer les services à définir et accéderont à la plateforme avec des codes de sécurité.



CHASSE AUX TRESORS

Fête intergénérationnelle dans le parc de la mairie avec les seniors et les élèves de CM1/CM2 de l'école Saint-Exupéry, transmettre et apprendre ensemble.

Le 11 juin une chasse aux trésors intergénérationnelle sera organisée par nos deux jeunes volontaires du service civique UNIS-Cité pour finaliser leur projet dans notre commune. Cette chasse aux trésors se focalisera sur la transmission et l'apprentissage, ainsi des énigmes vous seront proposées afin de découvrir le patrimoine naturel et bâti de Margency.

Cet événement aura lieu dans le parc de la mairie et offrira différents parcours aux participants qui seront réunis en

des groupes différents. Au total, 36 énigmes prêtes à être résolues et qui demanderont un travail d'équipe pour en venir à bout !

L'arrivée se fera à la salle Gilbert Bécaud. À la suite un grand goûter sera organisé pour que tous les participants puissent se ressourcer. Enfin, la journée se terminera par un spectacle chanté, toujours à l'espace Gilbert Bécaud.

La chasse aux trésors débutera à 13h30 dans le parc de la mairie. Le

nombre total de participants est de 90.

Pour vous inscrire, il suffit de contacter directement la mairie au 01 34 27 40 40 touche 1 ou d'envoyer un mail à info@mairie-margency.fr



Nous vous attendons nombreux pour cet événement dans la joie et la bonne humeur.



Thierry BRUN

Maire de Margency
Président du CCAS

GUERRE EN UKRAINE ! UN IMMENSE ÉLAN DE SOLIDARITÉ À MARGENCY

Alors que la guerre en Ukraine dure depuis plusieurs semaines, un immense élan de solidarité avec le peuple ukrainien s'est orchestré dès les premiers jours à Margency et dans les alentours.

Le 24 février 2022, suite à l'envahissement de son territoire, l'Ukraine suscitait une vive émotion dans le monde entier, enclenchant un immense élan de solidarité. A Margency, la ville a organisé rapidement les collectes de produits essentiels et une filière d'acheminement avec la Roumanie, pays accueillant certains réfugiés ukrainiens. La solidarité envers l'Ukraine a été intense. A Margency et dans les alentours, grâce

aux partenaires, aux associations, aux établissements scolaires, aux acteurs économiques, les collectes ont permis d'acheminer plus de 50m³ et près de 5 tonnes de produits essentiels.

■ « LES MARGENCÉENS ONT ÉTÉ FORMIDABLES »

Le CCAS s'est mobilisé en tenant des permanences du samedi 4 mars au 2 avril pour recueillir les dons de pro-

duits essentiels listés par l'association ASSOC en Roumanie. Le rez-de-chaussée de la mairie a été mobilisé pour cette initiative. Thierry Brun maire de Margency raconte : « nous recevons des médicaments, des petits déjeuners, de l'alimentation pour bébé. Un médecin est venu nous voir pour nous aider à trier les produits sensibles. Nous avons comme partenaires des associations, des entreprises et l'établissement scolaire

AU DÉPART DE MARGENCY ET SON PARTENAIRE AFEJI EN FRANCE

■ PREMIER CONVOI (10 m³)



■ DEUXIEME CONVOI (40 m³)



comme Notre-Dame-de-Bury qui nous ont livré leur propre collecte de produits essentiels. Nous avons associé nos partenaires à une visio conférence avec l'association ASSOC en Roumanie dès le samedi 4 mars. Nous avons été submergés de dons dès le premier weekend ! Les Margencéennes et les Margencéens ont été formidables ».

A Margency, la mairie a prêté un local situé à quelques pas de son emplacement à l'association Margency Solidaire. Des dizaines de bénévoles sont à pied d'œuvre tous les vendredis en fin d'après-midi. Et ils ne manquent pas de travail.

Président de l'association, Bernard Glénat raconte : « On reçoit de tout. Des produits d'hygiène, des vêtements, des couvertures, des béquilles, des matelas, des seringues, des conserves. Les habitants ont été formidables de générosité

et les bénévoles sont venus en nombre pour nous aider parfois spontanément alors qu'ils venaient simplement faire un don... ».

Tous les produits essentiels ont été livrés classés en 5 familles de produits : hygiène, soins et médicaments, alimentation, textiles et autres produits divers d'accueil pour les réfugiés. Chaque colis a reçu une étiquette mentionnant sa famille de produits. Chaque colis a été pesé grâce à l'aide et la compétence transport de l'association voisine « Montmorencytoyen ».

Un premier camion de 10m³ est parti le weekend du 12 et 13 mars, puis 2 autres camions de chacun 20m³ le lundi 21 mars 2022 représentant près de 5 tonnes pour cette initiative à Margency et ses alentours. Les élèves de terminale de Notre-Dame-de-Bury se

sont portés volontaires spontanément pour les permanences et pour charger les camions lors des départs.

Les biens les plus nécessaires sont livrés en Ukraine par l'intermédiaire de l'association ASSOC (Asociatia ASSOC) située dans le département de Maramures en Roumanie et son partenaire français AFEJI (www.afeji.org) qui ont pris l'ensemble des frais de transport.

Les permanences continuent sur le site de l'ancien restaurant scolaire les vendredis de 17h30 à 19h. Vous serez accueillis par les bénévoles de l'association Margency Solidaire. Nous saluons les Margencéens qui accueillent des familles de réfugiés ukrainiens à leur domicile dans un immense élan de générosité.

Pour tout renseignement contactez en mairie le 01 34 27 40 46

À L'ARRIVÉE EN ROUMANIE CHEZ NOTRE PARTENAIRE ASSOC

■ ARRIVÉE EN ROUMANIE CHEZ NOTRE PARTENAIRE ASSOC



■ DÉPART VERS L'UKRAINE





**Isabelle
CORNELOUP**

3^e Adjointe au Maire,
déléguée aux finances



BILAN 2021 APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ FISCALE

À chaque clôture d'un exercice comptable, la commune doit remettre ses comptes à l'appréciation de la DDFIP pour analyse et validation des écritures et des soldes en investissement et fonctionnement.

■ QU'AVONS-NOUS FAIT EN 2021 ?

2021 est clôturée, une année complète pour notre mandature. En arrêtant comptablement les comptes, nous avons fait le point des actions menées.

Sur tous les domaines, beaucoup d'activités ont été engagées, comme le prévoyait le budget primitif voté il y a un an. Vous avez dû vous en rendre compte où que vous habitiez, qui que vous soyez...

Les comptes 2021 ont été remis à la DDFIP (Direction Départementale des Finances publiques) pour vérification. Ils ont été validés.

En fonction de ceux-ci, la DDFIP apporte ses remarques sur les points forts, sur les domaines de progrès et ses conseils sur les ratios de la commune. Elle analyse et établit des comparaisons départementales, régionales et nationales sur un ensemble de critères pour des communes de même taille.

NOUS VOUS PRÉSENTONS LEURS TABLEAUX REPÈRES 2021 (selon leurs données au 03/03/22)

BILAN 2021

Schémas de la DDFIP

ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 20 873 278	Ressources propres 20 822 995	
	Dettes financières 1 700 826	Fonds de roulement net global 1 650 543
Actif circulant 53 223	Passif circulant 167 598	BFR -114 375
Trésorerie 1 764 918		
		Trésorerie = FDR - BFR = 1 764 918

SUR LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

INFO : tout en gardant le même taux d'imposition, nos recettes restent dans la moyenne des communes de même taille. Nous tenons à rester sur cette ligne de conduite, aucune augmentation de la part communale des impôts. Aussi nous œuvrons pour accroître les recettes sur les services (études surveillées, locations de salle, food truck, ...).

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	566	1 173	806	574
Dotations et participations	148	223	148	211
Ventes et autres produits courants non financiers	90	106	96	92
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	11	8	10	10

Strate de référence :
Population : 2909
Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants

SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

INFO : les chiffres de la commune sont meilleurs que ceux des villes de même taille du département et de la région. Pour le ratio des charges de personnel qui s'était dégradé de 2014 à 2020, passant de 55% à 61 %, nous avons inversé la tendance grâce à des choix de recrutement et notamment aux emplois aidés.

En €/hab	2021			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	233	427	285	213
Charges de personnel	457	645	464	364
Charges de gestion courante	68	172	91	94
Charges réelles financières	13	22	18	18
Charges réelles exceptionnelles	9	2	12	9

Strate de référence :
Population : 2909
Régime fiscal : FPU : Communes de 2 000 à 3 500 habitants





2022 : LA POURSUITE DE NOS PROJETS

D'une année sur l'autre, notre méthode de travail pour préparer le budget reste la même. Néanmoins il nécessite toute notre attention et notre vigilance car de nouvelles demandes s'ajoutent aux projets présentés lors de notre élection.

■ **TRESORERIE SAINES : 1,7 M€**
La comptabilité des collectivités n'est pas identique à celle des entreprises. Mais avec la nouvelle norme obligatoire à partir de 2023 elle s'en rapprochera. En effet deux types de bilan seront éligibles suivant la taille de la commune : simplifié ou détaillé. Avant 2023, les collectivités locales peuvent volontairement basculer vers cette nouvelle comptabilité. C'est ce choix qu'a fait votre mairie, en choisissant, en plus, le bilan détaillé plutôt que le simplifié : de ce fait, nous avons des éléments comptables fins et précis.

Le bilan 2021 de Margency renforce la stratégie de gestion saine de votre équipe en place : l'endettement sur les fonds propres de la commune est plus que correct (8,17 %), un fonds de roulement (FDR, pouvant être assimilé à l'épargne en début d'exercice d'un ménage) de 1 651 k€, un besoin en fonds de roulement négatif à - 114 k€ (BFR, pouvant être assimilé aux besoins financiers nécessaires au fonctionnement de la commune, quand le chiffre est négatif cela signifie que nous n'avons pas besoin de trésorerie). Enfin la différence entre le FDR et le BFR nous donne la trésorerie nette (TN) : 1 651 K€ - (-114 K€) = 1 765 K€. La trésorerie est saine comme vous le noterez, mais nous devons rester vigilants et nous le resterons : crise Covid, crise ukrainienne, baisse des dotations globales de fonctionnement de l'Etat...

article de :

David DUMEUNIER

Conseiller municipal délégué au développement des recettes



■ BUDGET 2022

La phase de préparation budgétaire a connu le changement fondamental du passage de la M14 vers la M57, un modèle de comptabilité qui se rapproche de la comptabilité du privé.

Nous avons choisi de la mettre en place dès la 1^{ère} année demandée par la DGFiP. L'avantage de cette méthode est la possibilité de mise en place de programme pluriannuel des projets d'investissements ce qui permet de ne pas bloquer les montants prévus sur des opérations d'investissement.

■ MÉTHODE DE TRAVAIL POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET 2022

Pour cette nouvelle année, chaque élu a établi et chiffré (recettes/dépenses) les projets qu'il souhaite engager sur 2022. Nous avons également consulté les associations sur leur besoin de subvention. Le personnel des services administratifs, des jardins, de l'entretien, les directrices des écoles et du centre de loisirs ont été interrogés afin d'établir

le détail chiffré de leurs besoins en matériel, mobilier, équipements divers. Toutes ces données ont alimenté les budgets fonctionnement et investissement.

Nous demandons à chaque responsable administratif de respecter autant que possible les montants budgétés et pour ce qui est spécifiquement des élus, d'imaginer, créer et développer de nouveaux services générateurs de recettes.

SUR LE PÔLE FONCTIONNEMENT

Le budget fonctionnement n'a pas été le plus simple à arrêter avec les prévisions de hausse des énergies, des matières premières, du carburant, d'une possible reprise de la pandémie, la renégociation des contrats de maintenance et de services, des nouvelles réparations à faire en urgence sur des bâtiments pour des problèmes d'étanchéité, etc.

SUR LE PÔLE INVESTISSEMENT

Aux objectifs fixés pendant la campagne électorale et aux projets engagés par la mandature précédente, sont venues s'ajouter des demandes très diverses comme la plantation d'arbres, le colombarium, des installations de voirie, des équipements sportifs, du mobilier.

Les projets pour le développement de l'attractivité de la commune étant ainsi toujours plus nombreux, l'investissement a été pensé et chiffré globalement puis réparti sur plusieurs années notamment sur les opérations Ancienne Mairie, Anciennes Ecuries et Maison de santé.

Les subventions confirmées ont été inscrites au budget.

ORIENTATIONS 2022 DU BUDGET DE LA COMMUNE

La municipalité s'inscrit dans une recherche de maîtrise de gestion. Nous travaillons avec des hypothèses prudentes quant aux perspectives réglementaires et financières à venir, nos projections dépendant essentiellement des dotations de l'Etat, de l'assiette de la fiscalité locale et des recettes. Des efforts importants sont nécessairement prévus sur les dépenses et le développement de nouvelles recettes.



■ FINANCES

Renforcer la capacité d'autofinancement et de l'indépendance financière de la commune. Comment ?

- > En priorisant les investissements générateurs de recettes, comme les revenus d'immeubles sur les futurs restaurant, site d'hébergement, maison de santé, micro-crèche.
- > En augmentant les recettes par le développement des services, notamment des locations de salles.
- > En contenant les dépenses de fonctionnement, en négociant/renégociant les contrats (nettoyage, énergie, éclairage public, etc.).

Maintenir la part communale du taux d'imposition.



■ ACTION SOCIALE

Développer les actions sociales :

- > Aides d'urgence, portage des repas, services à la personne.
- > Animations intergénérationnelles grâce au dispositif UNIS CITE.
- > Sensibilisation et formations sports et numériques.
- > Aide à l'emploi pour les jeunes.
- > Actions en faveur du bien vieillir à Margency.
- > Soutien aux acteurs associatifs, par des subventions.



■ EDUCATION-ENFANCE

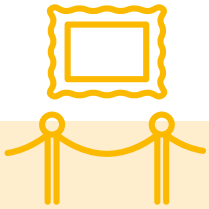
- > Poursuivre le programme pluriannuel de maintenance des bâtiments et des espaces accueillant du public.
- > Rénover les sanitaires et la cour d'école.
- > Renouveler la consultation pour le nettoyage et la désinfection.



■ VIVRE À MARGENCY

- Sécuriser les biens et les personnes :
- > En renforçant les actions de la police municipale (sécurité routière, respect de la réglementation, etc.) par des contrôles et la démarche de proximité.
 - > Moderniser le système de vidéo protection.





■ CULTURE, ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE

Créer un véritable espace de développement du mieux vivre ensemble :

- > En impliquant davantage le monde associatif dans les événements communaux.
- > En soutenant les activités culturelles et sportives, grâce aux subventions.
- > En dynamisant la relation citoyenne (démocratie participative, communication multi-canal, ateliers de concertation).
- > En renforçant les outils de communication (panneaux digitaux).



■ ECOLOGIE ET PATRIMOINE

Développer les actions liés à l'environnement :

- > Recyclage des déchets (projets de poubelles bouchons et mégots).
- > Actions Margency ville propre, nettoyage des rues.
- > Plantation de mini-forêts.



■ URBANISME

Finaliser les programmes d'investissement :

- > Espace communal, projet développement du terrain de tennis.
- > Enfouissement des réseaux de la rue Roger Salengro.
- > Rénovation et mise aux normes ADAP des allées du Parc avec installation d'un système de récupération d'eau.



■ DES ACTIVITÉS PLANIFIÉES ET DE NOUVEAUX PROJETS

En mars 2020, nous avons énuméré une liste d'actions et de propositions de travaux à planifier sur notre mandature. Il s'avère que de nouveaux projets apparaissent, s'imbriquent ou découlent de ceux prévus, que nous ferons sur la commune :

- > La rénovation de l'ancienne mairie et des écuries du Parc de la mairie, les demandes de subvention CAR ont été déposées le 28 février.
- > L'étude de circulation préalable à l'étude d'embellissement de la rue Roger Salengro.
- > L'éclairage de l'église, en même temps que l'enfouissement des réseaux.
- > La construction de la maison de santé, la demande de subvention DSIL a été déposée le 11 mars.
- > L'étude d'implantation d'un restaurant en partenariat avec la CCI du Val d'Oise.
- > La rénovation de la toiture de la mairie actuelle pour l'amélioration de son bilan énergétique.
- > L'aménagement du cimetière, en raison du nouveau colombarium.
- > L'étude d'implantation d'une micro-crèche.

Ainsi nous répondons aux besoins quotidiens des Margencéens et développons l'attractivité de notre commune dans l'intérêt général.



Claudine BARRIÉ

5^e Adjointe au Maire,
déléguée aux Affaires
culturelles

LA CULTURE, UN BIEN PRÉCIEUX.

En ces temps si singuliers, la culture a bien démontré son caractère essentiel au plus grand nombre. Afin de vous nourrir de cet indispensable produit de première nécessité, nous vous proposons de la rencontrer à Margency !

Le jour du Marché de Noël, Lucasz Areski nous a fait rêver avec son spectacle Millefeuilles. Les conditions sanitaires ont encore bouleversé la fin de 2021 et le mois de janvier. La Covid n'est guère compatible avec la pratique de certains instruments de musique. Il a fallu reporter le traditionnel Concert de Noël. Les autres événements ont heureusement pu avoir lieu. En décembre 2021, « L'heure du conte » a été proposée à tous les écoliers comme l'an dernier.



■ CONFERENCES

CAFÉS PHILO



« Avons-nous besoin de craindre l'incertitude ? », « La liberté d'expression a-t-elle des limites ? » et « Peut-on tout

pardonner ? » nous ont été proposés par Catherine Delaunay et Pierre Haller dans le cadre des Cafés Philo, de retour à la bibliothèque Jean d'Ormesson depuis décembre 2021. Les autres thèmes abordés en cette année 2022 seront « Peut-on se libérer de notre enfance ? » le 2 juin, « Les rencontres changent-elles notre destin ? » le 6 octobre et « Que penser de l'individualisme ? » le 1^{er} décembre. Ces moments de réflexion et d'échanges s'adressent à tous, il n'est pas besoin d'être féru de philosophie pour y participer avec plaisir. La seule contrainte est de réserver !

CAFÉ HISTOIRE



Gravure du Musée de Lunéville

Le 10 mars, Marie-Thérèse Lhonoré, vice-présidente de l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine de Deuil-La-Barre, a fait découvrir à un auditoire très attentif la vie passionnée et passionnante d'Emilie du Châtelet, cette femme exceptionnelle, scientifique du siècle des Lumières, compagne de Voltaire et trop méconnue.



■ LA PHOTO

Cette association, discrète à l'image de Laurent Drouin, est active sur Margency. J'ai souhaité laisser la parole à son président :

« Bientôt sept années d'existence pour le club photo de Margency « LAPHOTO l'atelier photo pour tous », fondé sur le principe de l'apprentissage, du perfectionnement technique et artistique, du partage des connaissances dans un esprit de convivialité. Depuis sa création, cinquante adhérents ont participé aux ateliers avec, actuellement, un groupe de treize participants.

La photographie est une véritable discipline artistique avec la particularité de s'appuyer sur la réalité. Elle favorise également les rencontres, provoquées ou inopinées.

Un photographe margencéen, Daniel Gadat, a réalisé avec son confrère Michel Algret, un magnifique reportage photographique, fruit de deux années de travail sur le thème de la différence

liée au handicap. Une exposition des photographies réalisées a été organisée en octobre 2021 avec le soutien de la municipalité. Exposition remarquable bien que peu remarquée, mais une nouvelle édition est envisagée.

La prochaine exposition du club photo aura lieu les 14, 15 et 16 octobre 2022. Nous espérons un public nombreux pour ce temps de partage artistique. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus, toute activité artistique se nourrit de la diversité. »



■ ARABESQUES

La saison des Mots et Notes a repris en mars avec un récital baroque empreint de fraîcheur et de gaité, moment important en ces périodes troublées. Il se poursuivra le 20 mai par « Danses avec les Notes » qui promet aussi des moments de bonheur sous le charme de la harpe et de la flûte. Les thèmes ne sont pas encore retenus pour octobre et novembre.

Le Concert de Noël n'a pas été annulé, il se transformera en un concert « Musique au Jardin » depuis le Pavillon des Arts dans le parc de la Renaudière le mercredi 22 juin. Réservez votre soirée, vous ne serez pas déçus !

Les 10 et 11 décembre, nous retrouverons le traditionnel concert de Noël.



■ SALON DES ARTS

Françoise Mallet, présidente du Cercle Culturel, vous présente l'événement phare de l'association pour cette année : « Le 33^e Salon des Arts de Margency » qui a fermé ses portes le 10 avril.

QUELLE SEMAINE CULTURELLE !

«Après deux ans d'annulation et de report pour cause de crise sanitaire, les amateurs d'arts plastiques ont pu se rendre au 33^e Salon des Arts organisé par le Cercle Culturel de Margency.

Ils ont pu visiter une exposition accueillant 2 invités d'honneur de renom (Daniel Gallais, peintre et Jean Pierre Gendis, sculpteur) entourés de 3 jeunes talents et de nombreux artistes régionaux mais également Margencéens ou adhérents des ateliers. 56 artistes et plus de 400 œuvres !

Ils ont pu participer à des animations variées : rêver le temps d'un concert lecture, s'essayer au dessin ou à la peinture lors d'un atelier pour tous intitulé QR code illustré, comprendre des aspects de l'œuvre de Leonard de Vinci grâce à une conférence animée par D. Benayoun ou assister à une démonstration originale faite par J. Cossé.

Le Salon des Arts de Margency est progressivement devenu un salon de référence, à la qualité reconnue. Il draine des visiteurs provenant de communes parfois éloignées.»

Il essaie avec ses maigres moyens, grâce à des bénévoles passionnés, d'amener la Culture près de chez Vous, de sensibiliser les jeunes (visites des écoles) et moins jeunes aux arts graphiques, de proposer un havre de paix, de convivialité, de beauté dans un monde très chahuté.

Vous habitez Margency et vous dessinez, peignez... Faites vous connaître, vous pourrez participer au prochain Salon des Arts.

Renseignements

cercle.culturel@neuf.fr - www.cercleculturel-margency.fr

■ DE NOMBREUSES AUTRES MANIFESTATIONS CULTURELLES A VENIR

DU THÉÂTRE



Dans le cadre de l'année Molière, la troupe du Théâtre de l'ABA viendra présenter salle Gilbert Bécaud « Les Femmes Savantes » le samedi 18 juin.



La troupe d'Auvers « L'Entract' » reviendra à Margency avec, entre autre, « les Boulingrin » de Georges Courteline (Photo de Courteline libre d'accès)

DES CONFÉRENCES



Le samedi 21 mai, nous accueillerons Gérard Ducoeur, vice-président de Valmorency, qui viendra nous parler de

« l'hydrologie de la forêt et de la vallée de Montmorency et les vieux métiers ». Cette conférence, dont le contenu est fort riche, vous permettra de mieux comprendre notre paysage local :

> « Géomorphologie des buttes-témoins tertiaires, exploitation des roches par l'homme, les grès taillés du Montmorencien, les polissoirs néolithiques, le gypse, les fours à plâtre, les argiles servant à faire des poteries, des briques et des tuiles, pour la construction des habitats de la vallée de Montmorency.

> Hydrologie de la forêt de Montmorency : les différents rus dans leurs parcours visibles, les étangs, les mares et les viviers, les fontaines, les abreuvoirs, pédiluves et les lavoirs, les pièces d'eau des trois châteaux de Montmorency, les cressonnières de Saint-Gratien, les sources d'eau et les eaux thermales, dont les plus connues à Enghien-les-Bains, « l'Étang de Montmorency » devenu après assainissement au XIXe siècle le Lac d'Enghien et « l'Étang de Coquenart », le ru d'Ormesson et ses moulins, d'après les Archives et plans du Musée Condé à Chantilly et les Archives du Musée Jean-Jacques Rousseau et municipales de Montmorency. Les bassins de rétention et de régulation des eaux du SIARE à Eaubonne et Soisy-sous-Montmorency.

> Composition et physionomie de la forêt en Île-de-France de la préhistoire jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Sophistication et intensification des interventions anthropiques jusqu'au XXe siècle.

> Les vieux métiers du bois (bûcherons, scieurs de long, charbonniers, cercliers, treillageurs) et autour du bois (potiers, verriers, tuiliers, briquetiers).

> Autres sites pittoresques de la forêt de Montmorency : la tourbière de La Cailleuse, site montmorencien des Pins Brûlés, l'étang Godart, l'étang Marie, les étangs de Maugarny et de Bury, le lac Marchais, le Pont du Diable, la Tour du Plumet, la Vierge Noire et leur histoire respective. »



Le mercredi 15 juin, une conférence animée par notre historien local, Claude Collineau, nous fera revivre l'origine et l'histoire méconnue des « Cerises de Montmorency, des fruits à redécouvrir et à goûter ! » :

La « Cerise de Montmorency » c'est à la fois un symbole et une histoire :

Symbole de renouveau, de belle saison annoncée par l'une des premières floraisons fruitières ; symbole de festivités engendrées par les cueillettes des fruits, de leur dégustation ou de celle des mets qu'elle met en valeur ; symbole de vie, associée à son jus de couleur « sang » que de célèbres artistes ont su mettre en évidence.

Histoire largement documentée : les cerisiers venus d'Asie se sont répandus en Europe, puis dans le Nouveau Monde, au gré des migrations humaines. Plusieurs variétés de ce fruit furent cultivées dans la vallée de Montmorency ; son nom, dû à cette région de production, est devenu mondialement célèbre. La première mention des cerises de Montmorency dans un ouvrage date de... 1628.

Les cerisiers et leur culture, en Vallée de Montmorency ont permis aux agriculteurs, dès le XVIIe siècle, de bénéficier de la proximité de Paris pour réaliser des revenus d'appoint et faire naître, avec les autres fruits et légumes, les échanges et le commerce dans les halles de la capitale.

La cerise a une place à part dans la littérature française ; elle a inspiré de nombreux écrivains et poètes, servi de modèle à des peintres renommés et sa beauté a été mise en musique par

plusieurs compositeurs et interprètes célèbres.

Découvrir ce qui différencie les cerises de Montmorency des autres cerises offertes sur les étals, permet d'apprécier l'intérêt indéniable de ces fruits pour leur vertu gustatives ou médicinales et de redonner aux cerisiers de Montmorency la place qu'ils méritent dans nos parcs et jardins.



« L'heure du conte »

Comme l'an dernier, les enfants des écoles se verront offert un moment de rêve le mardi 13 décembre avec une nouvelle conteuse, Coline Promeprat.

Avec le Cercle Culturel, Claude Collineau nous invitera à une ballade autour du patrimoine de Margency les 4 et 29 septembre.

Avec Plaine Vallée, nous « voyagerons ». Le voyage est le thème retenu cette année 2022. Les manifestations communautaires ne sont encore toutes connues.

Sur Margency, nous accueillerons dans ce cadre trois conférences sur le thème choisi :

Le 29 septembre, « Attention ! Le train va entrer en gare » animée par Marie-Thérèse Lhonoré

« L'invention du chemin de fer, le développement rapide d'un réseau ferré dense a transformé l'ensemble de la société au 19^e siècle. Le train n'a pas desservi toutes les communes françaises pourtant aucune n'est restée totalement à l'écart de ses conséquences



économiques et sociologiques. Des millions de voyageurs et des millions de tonnes de marchandises vont parcourir la France en tous sens. Pensez, un quart d'heure suffira pour aller d'Enghien à Paris. Il fallait 12 jours pour se rendre de Paris à Marseille, 12 heures seront suffisantes. Les habitants de la Vallée de Montmorency pourront envisager un beau dimanche au bord de la mer ! L'incroyable est devenu réalité. »

Andrea Ruggiero, conférencier national, nous fera voyager en Italie. Le 15 octobre ce sera «Les voyages de Léonard de Vinci » et le 12 novembre, « Venise contemporaine ».

« Les voyages de Léonard de Vinci : Une conférence insolite sur le plus grand génie de la Renaissance Italienne, menée par un conférencier Italien passionné.

Découvrez le mythe de Léonard de Vinci à travers ses voyages en Italie et en France. Suivez ses pas entre Florence, Milan, Mantoue, Rome et sur le territoire français.

A l'aide d'images, musiques et vidéos, laissez vous émerveiller et plongez vous dans un voyage passionnant d'une heure et demie. »

« Venise Contemporaine :

Aimez-vous voyager ? Cette conférence est faite pour vous !



De manière originale, ludique et interactive votre conférencier Andrea vous accompagnera à Venise pour vous faire découvrir les secrets de ses quartiers, sont art contemporain et la vie de ses habitants.

Avec plusieurs vidéos et musiques, partez en direction l'Italie et perdez-vous dans la magie de la ville des Doges et du spritz. »

La Culture est très présente sur Margency, elle vous attend !





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

BIENTÔT LA FÊTE DU VILLAGE



La première fête du village de Margency fut un véritable succès l'an passé. Nous comptons sur vous pour l'édition 2022 avec de nombreuses animations assurées par des partenaires et des associations pour égayer cette journée conviviale !



La fête du village revient en 2022 samedi 25 juin où nous vous donnons rendez-vous à partir de 09h30 jusqu'à 00h ! L'équipe municipale a de nouveau prévu des spectacles et des animations pour plaire à tous aux petits comme aux grands.

■ DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE

Dès 09h30 la fête du village commencera avec la remise de diplôme aux enfants de l'école de St-Exupéry qui quitteront le cursus de l'école élémentaire. Une étape importante pour ces enfants pour qui la fin d'un premier cycle scolaire doit se fêter et être récompensée. Comme l'année passée, un diplôme et un dictionnaire ou un livre attendront les enfants.

A 10h et ce jusqu'à 12h, un tournoi de teqball sera organisé. Sport découvert à la première édition de la fête. Il en a ravi plus d'un et nous avons décidé cette année d'organiser un tournoi suivi d'un podium pour les gagnants.

A partir de 14h et jusqu'à 18h organisation du TEQBALL TOUR. Le Teqball tour est une tournée sportive invitant les habitants à un tournoi de teqball solidaire sur le territoire métropolitain et d'outre-mer. Chaque étape est organisée par la fédération nationale de teqball en collaboration directe avec une association locale. L'évènement permet de créer du lien social à travers une animation innovante et accessible à tous. Aucune participation financière n'est demandée aux participants.

De 15h à 17h, place aux associations de danse bien connues de Margency, Studio Latino, Mouvement ainsi que le Centre de loisirs qui vous proposeront des spectacles durant ces deux heures.

A 18h, ce sera la remise des prix du Teqball tour pour poursuivre sur une soirée musicale de 19h à 22h avec un concert de Jazz Soul signé Melvin Travis.

Enfin à 22h et jusqu'à minuit, la fête se clôturera par la diffusion d'un film en plein air.

■ DES ACTIVITÉS POUR CHACUN

En plus des animations, des activités auront lieu entre 10h et 18h dans le parc de la Mairie et même tout Margency. En particulier avec la présence d'une calèche et ses chevaux qui vous permettront de faire un tour de Margency en profitant du beau temps. (on l'espère !) Vous trouverez également des ateliers de sensibilisation pour l'utilisation de la trottinette et du vélo électrique. Le tennis club de Margency, comme l'année dernière tiendra un stand



de popcorn et de barbe à papa alors que le caricaturiste Doumé reviendra pour dresser des portraits grotesques et satiriques de chacun.

La borne à selfie sera à nouveau de retour pour immortaliser vos meilleurs moments et sera aussi accompagnée par un atelier photo tenu par Laurent Drouin et l'association photo de Margency.

Enfin les participants pourront se restaurer grâce à plusieurs stands de vente de nourriture et de boissons. L'association Top Départ tiendra un stand de vente de café, thé, de gâteaux. Des glaces, des granités (glace pilée) seront proposées par Medhi du Relais du Lac. Il y aura également les Foodtrucks qui serviront des mets variés comme du Thaï, des pizzas, des burgers et même des crêpes !

Nous nous réjouissons déjà de cette future édition de la fête du village et nous sommes déjà impatients d'y être. Nous espérons que vous viendrez nombreux lors de cet événement célébrant notre superbe village.

Margency

Fête *du* village

• Entrée •
GRATUITE

samedi • 25 JUIN •

Parc de la Mairie
**de 9h30 à
MINUIT**

CONCERTS × CINÉMA PLEIN AIR
ANIMATIONS × FOODTRUCKS
STANDS × JEUX SPORTIFS ...

POUR TOUTES INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES
01 34 27 40 40
info@mairie-margency.fr





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

ANIMATION, FESTIVITÉ LA CHASSE AUX CŒUFS



Pour célébrer la fête de Pâques, la mairie de Margency a décidé d'inviter ses habitants, familles, seniors et juniors à une chasse aux œufs dans le parc de la Tuilerie. Une occasion de nouer des liens entre citoyens.



■ RETROUVAILLES ENTRE CONCITOYENS

L'esprit « village » s'est retrouvé en ce bel après-midi ensoleillé d'avril, notamment avec une forte affluence d'habitants leur permettant, à cette occasion, de se rencontrer pour converser sur divers sujets, dans la bonne humeur et la convivialité. Tandis que les enfants de leurs côtés, s'adonnèrent à la chasse aux œufs de Pâques.



■ ORGANISATION DE LA CHASSE AUX CŒUFS

Des balles de ping-pong étaient cachées dans l'ensemble du parc de la Tuilerie. Il a été demandé aux enfants de rapporter au maximum 3 balles pour qu'ils puissent gagner les chocolats. Telles étaient les conditions mises en place par la municipalité de Margency pour faire l'échange avec le chocolat tant espéré. À l'issue de cette partie, l'intégralité des jeunes qui ont participé à la chasse aux œufs, sont repartis les mains remplies de chocolat.



■ CHASSE AUX CŒUFS DE PÂQUES

Dimanche 17 avril 2022 de 15 heures à 17 heures, la chasse aux œufs a eu lieu dans le parc de la Tuilerie. L'événement a eu un fort grand succès avec un nombre important de Margencéens qui se sont inscrits suite à l'invitation postée sur les différents canaux de communication. Environ 120 enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents. Un total de 250 personnes étaient réunis pour cette célébration annuelle. Le beau temps était au rendez-vous, l'air printanier et le soleil rayonnant ont contribué à une atmosphère festive et joviale. Après avoir débusqué et échangé les nombreuses balles colorées, les jeunes participants ont pu rentrer chez eux avec un paquet de chocolat en plus d'un sourire aux lèvres attestant de leur superbe journée proposée par l'équipe municipale.





Mohammed NIFA

4^e Adjoint au Maire,
délégué aux Sports,
Animations et Jeunesse

SAPINS ET TULIPES À MARGENCY, PAS D'HIBERNATION !

L'hiver est aussi synonyme d'animations ! Que ce soit après Noël avec la collecte hippomobile de sapins ou la distribution de tulipes à la Saint Valentin, l'équipe municipale cherche toujours à vous proposer des activités conviviales.

■ LA COLLECTE DE SAPINS

Pour la deuxième année consécutive, les Calèches de Versailles étaient présentes à Margency pour la collecte hippomobile des sapins de Noël.

Le samedi 15 janvier à partir de 9h30, deux magnifiques chevaux de trait de 850kg, Roxane et Régate se sont alors chargées de récolter dans les rues 162 sapins déposés par les riverains. Des points de collecte ont aussi été mis en place pour les rues difficiles d'accès pour la calèche.

Deux magnifiques bêtes qui ont fait la joie des enfants et de leurs parents.

Suite à ce passage, les sapins transformés en broyat le dimanche matin, ont pu être proposés aux Margencéens évitant ainsi d'être incinérés sans autre forme de valorisation. Nous remercions chaleureusement tous les Margencéennes et Margencéens pour leur mobilisation.



■ LA SAINT-VALENTIN

Le 14 février, jour de la Saint-Valentin, l'équipe municipale a pris pour décision de marquer cette journée, synonyme de renouveau et point de départ pour une nouvelle saison, en offrant des tulipes aux habitants de la commune.

La distribution de bouquets colorés a débuté dès le samedi précédent par les élus de l'équipe municipale dans chaque commerce afin d'être distribués à leur clientèle dans la journée; en à peine une matinée les tulipes ont trouvé preneur !

Puis, le lundi 14 février, ce sont les enfants et les parents à la sortie de l'école qui ont pu bénéficier d'une fleur distribuée offrant ainsi un trait de couleur dans cette journée grise et pluvieuse !

Avec la Saint-Valentin, c'est le printemps qui est de retour, avec la vie des plantes et les fleurs de nos jardins. C'est pour cette raison que l'équipe municipale a souhaité partager ce moment avec les Margencéennes et Margencéens en offrant des tulipes. Ravis de cette action, les retours très positifs ont donné l'idée de rendre pérenne ce type d'action.



**Dominique
REVEILLERE**

1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

L'engagement associatif est générateur de nombreuses externalités positives et facteur d'émancipation. 570 personnes sont adhérentes des 20 associations Margencéennes et 19 associations cantonales. Un succès, vecteur de lien social !

■ CHAMP D'APPLICATION

La commune de Margency, par l'attribution de subventions, a la volonté d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions (sur le plan financier, logistique et technique). Elle affirme ainsi une politique de soutien actif aux associations locales et cantonales.

■ LE CONTEXTE

Fort de son tissu associatif qui était constitué jusqu'en mai 2020 d'une dizaine d'associations municipales sportives et culturelles et des 20 associations sportives cantonales situées sur le stade Schweitzer et gérées par le SCERGIS (syndicat des communes de Soisy/ Andilly et Margency), l'équipe municipale à l'heure où les collectivités cherchent à optimiser leurs aides a fait le choix de créer une nouvelle dynamique pour mieux relier les initiatives associatives et l'intérêt local.

■ CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La répartition des moyens attribués aux associations n'a de sens que si les projets associatifs sont pensés en relation avec le développement de la commune.

Une réflexion a été menée en début de mandature afin de déterminer les critères d'attribution.

La démarche de redynamisation de la politique de subventions est passée par 3 conditions :

a. La clarté basée sur une volonté politique forte, sur un argumentaire solide et un bon pilotage.



b. La pédagogie : les associations sont diverses, les élus et les services municipaux aussi.

c. La troisième est le changement de culture

Pour se faire, et faire preuve de la plus grande transparence, il a été étudié et défini des critères constituant le socle de la subvention de façon la plus objective possible.

Les quatre critères sont :

1. Le nombre d'adhérents margencéens

Ce critère permet de déterminer le dynamisme mis par l'association à faire participer les Margencéens aux activités proposées.

2. La participation aux événements communaux

La commune propose aux Margencéens des animations festives ou les associations peuvent venir apporter leurs contributions.

3. Projets Communaux

Chaque association peut si elle le souhaite présenter un ou plusieurs projets liés à son domaine d'activité.

4. Forum des associations

Chaque année le premier samedi de septembre, la commune invite ses associations ainsi que les associations cantonales à participer au Forum des associations dans le parc de la Mairie.

Cette journée de convivialité permet aux Margencéens de pouvoir faire le choix de l'association qui répond au mieux à ses attentes.

Tous ces critères cumulés permettent selon un mode de calcul de déterminer le montant qui pourra être alloué à l'association.





Dominique REVEILLERE

1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative



L'ASSOCIATION TOP DÉPART

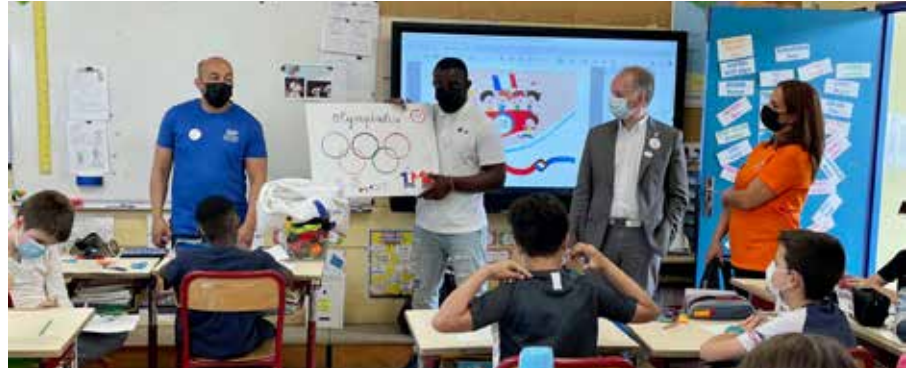
L'association Top Départ loi 1901 a été créée en décembre 2020 durant le confinement avec une volonté de se sentir utile en aidant les autres.

L'association a pour mission de mener des actions de solidarité en France et à l'étranger.

L'année 2021 a été très riche en événements pour Hadda Nifa, la présidente et les bénévoles :

- > Présente à la première édition de la « fête du village de Margency » en juin 2021, l'association a proposé diverses activités comme des mini-olympiades avec l'école primaire Saint Exupéry, du tir à l'arc, une course de relais et une course à pied. Elle a tenu un stand de maquillage pour les enfants, des ballons à sculpter et a organisé des rencontres de football pour les grands et les petits.
- > En octobre 2021, elle a proposé des animations et offert des bonbons aux enfants lors du concours de déguisement d'Halloween à la mairie de Margency.
- > Une opération coup de pouce pour la rentrée a été menée avec la distribution de kits scolaires aux familles du CCAS de Margency et à d'autres bénéficiaires des villes voisines.
- > Une tournée du Père Noël a été organisée avec la distribution de jouets aux enfants hospitalisés de l'Hôpital d'Enfants Margency et aux parents qui logent à la maison des parents suivie d'un goûter. Distribution de cadeaux aux familles du CCAS de Margency et aux bénéficiaires des villes voisines.

L'association intervient aussi au Maroc au profit d'une école avec 250 écoliers située dans une zone rurale où les conditions de vie sont précaires. Elle agit afin d'améliorer le quotidien scolaire



des élèves avec un programme axé sur le sport, l'éducation, la prévention et l'environnement.

Des échanges sont aussi mis en place entre des écoles françaises et marocaines.

L'éducation physique et sportive est une activité à fort impact social et vecteur d'engagement.

Une aide matérielle est aussi apportée : fournitures scolaires, livres, jeux, produits d'hygiène et accessoires sportifs.

■ NOUVEAUX OBJECTIFS POUR 2022

En France : proposer des animations aux enfants et aux parents de l'Hôpital d'Enfants Margency.

A l'étranger : pérenniser ses actions au Maroc auprès des 250 écoliers en offrant un accès au numérique à toutes les classes de l'école dans le cadre du projet d'« Inclusion Numérique des Écoles Rurales ».

L'association Top Départ collecte tout au long de l'année des livres, fournitures scolaires, du matériel informatique qu'elle redistribue ensuite à ses bénéficiaires en France et à l'étranger. Vous pouvez les contacter par mail à

association@topdepart.org

Intervention à l'école primaire Saint Exupéry à Margency :

Rencontre entre les élèves et un athlète de haut niveau.

L'ambassadeur de l'association, Percy KUNSA, en décrivant son parcours de champion a véhiculé des messages sur :

- > La persévérance : ne jamais abandonner
- > Le dépassement de soi : toujours donner le meilleur
- > L'hygiène de vie : se coucher tôt, veiller à une bonne hygiène bucco-dentaire et alimentaire
- > L'éveil à l'engagement bénévole et citoyen : en expliquant le rôle d'une association.

Une projection des actions au Maroc a été diffusée et a permis d'échanger sur les projets des écoles France/Maroc.

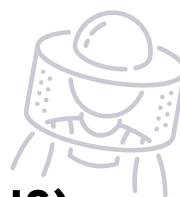
Après le visionnage, les élèves ont spontanément proposé de donner des jouets et des vêtements aux enfants défavorisés du Maroc.

L'éducation par le sport est source d'enrichissement et peut susciter des vocations.



Dominique REVEILLERE
1^{er} Conseiller
municipal délégué
Vie associative

LE GAM (GROUPEMENT DES APICULTEURS MARGENCÉENS)



Une association libre - sans doute la plus petite des associations de la ville de Margency avec le plus grand nombre de volontaires (80 000 abeilles) - au service des enfants des écoles publiques de la ville.



■ UNE ASSOCIATION PARTICULIÈRE

Fruit de coopérations croisées, le GAM a été créé à la suite d'une décision de la municipalité en décembre 2015. L'idée de départ était d'implanter un rucher « peut-être sur le toit de la mairie » dont la gestion serait confiée à un apiculteur. Lors de la première réunion, les volontaires n'étaient pas légion et certains demandaient une rémunération conséquente. Dès lors, l'idée de la collaboration entre plusieurs volontaires bénévoles et la municipalité a fait son chemin. Aujourd'hui, au travers d'une convention, la ville de Margency s'engage à fournir les matériels et les essaims et le GAM assure bénévolement l'élevage des abeilles, l'entretien des ruches et la récolte.

La vente des produits de la ruche - le miel - assurée par l'association des parents d'élèves, se fait au profit des enfants des écoles publiques de Margency.

■ LA VIE DE LA RUCHE

Une ruche, c'est entre 20 000 et 80 000 abeilles en moyenne et selon les saisons, parfois beaucoup plus ! Une seule reine pond 1 500 à 3 000 œufs par jour ! Les abeilles peuvent butiner les fleurs dans un rayon de 2 km autour de la ruche ; plus si nécessaire ! Si à Margency nous ne récoltons que du miel, en fait les abeilles produisent aussi d'autres substances que recueillent des apiculteurs spécialisés :

- > **LE POLLEN** qui est utilisé pour nourrir les larves et les pupes et qui nous sert de fortifiant durant la période hivernale ;
- > **LA GELÉE ROYALE** pour nourrir les premiers jours des larves ou la reine durant toute sa vie qui diluée dans du miel ou d'autres produits agit comme un véritable stimulant général de notre organisme ;

- > **LA CIRE** pour construire les alvéoles qui recueilleront les œufs, le pollen ou le miel et que nous utilisons notamment pour l'entretien des meubles ; les romains l'utilisaient comme tablette d'écriture !
- > **LA PROPOLIS** qui sert à la fois à calfeutrer les interstices de la ruche et dont les propriétés antibiotiques préservent les abeilles de certaines maladies. Les Égyptiens s'en servaient pour momifier leurs morts. Très efficace pour les petits maux de gorge !
- > **LE VENIN** destiné à éloigner les ennemis de la ruche dont certaines propriétés sont aujourd'hui utilisées en médecine.



■ L'INFORMATION

Le GAM s'est aussi fixé une mission pédagogique tant auprès de ses membres (initiation à l'apiculture) que des écoles. Il intervient dans les classes des sections de maternelle au CM2 des écoles élémentaires car les abeilles mellifères (il existe environ 20 000 espèces d'abeilles dont seulement une vingtaine est mellifère), en raison de la notoriété dont elles jouissent servent de sentinelles : l'intérêt que nous leur portons nous permet de mesurer les méfaits de nos comportements sur l'environnement. L'abeille est le seul insecte qui « partage » ses productions avec l'être humain ...



UN ESSAIM se pose dans votre jardin ? Sur votre fenêtre ?

Appelez le plus rapidement possible le GAM (06 72 99 98 02) ou la Mairie (01 34 27 40 40) qui vous conseillera.

RETOUR EN IMAGES

Lors de l'inauguration du composteur, Christian CROCHU a accueilli les Margencéens pour leur présenter la mini-forêt Myiawaki.



TRIBUNE

BUDGET 2022 : UN VOTE (QUASI) UNANIME !

Comment avancer ensemble sans avoir défini en amont un projet qui fédère tous les habitants et les acteurs concernés de la ville. Comment avoir envie de s'investir ? Donner du sens, une phrase que nous entendons souvent. Il faut voir loin pour faire bien, y compris demain. Les habitants, les agents et les élus sont finalement une équipe qui œuvre dans le même sens pour renforcer une identité affirmée de village. Margency est forte de ses valeurs de préservation du patrimoine bâti et naturel, des établissements rayonnants d'enseignement, hospitalier et des nombreux atouts qui font l'attractivité de plus en plus grande de Margency. Les ateliers de concertation sur les projets garantissent aux habitants leur participation sur plusieurs thèmes : la qualité de vie et de bien vivre ensemble, l'attractivité à développer, la valorisation de l'environnement naturel. Nous nous réjouissons de leur succès en qualité de contribution et en nombre de participants. Comme nous nous réjouissons de pouvoir travailler tous ensemble élus de la majorité et de la minorité en groupe de travail, en commissions et ce pour le bien commun. Le dernier budget 2022 planifiant les futurs projets d'investissement notamment pluriannuels, a été approuvé par 20 voix (majoritaires et minoritaires) sur 23 élus. Nous fixerons toujours le cap de fédérer toutes les énergies encore plus au service des administrés !

L'équipe majoritaire municipale - POUR MARGENCY 2020

PUBLIÉ EN L'ÉTAT

MISE AU POINT

Dans le précédent magazine sont présentés des projets de travaux pour nos écoles. Je tiens à rappeler qu'au cours de la précédente mandature de nombreux travaux, ont été réalisés : Création de l'Esplanade, nouveau restaurant scolaire, remplacement des fenêtres et portes de l'école élémentaire (98755€) mise au normes électrique (29556€), chaudières (30316€), création passage sécurisé piétons (env 70000€), tableaux numériques (9000€), éclairage LED toutes classes et bien d'autres entretiens (peintures, sanitaires etc). Il est confirmé que l'extension de l'école « est inscrite dans un calendrier plus long » Au calendes Greques sans doute ? Pourtant elle sera bientôt une nécessité. La priorité est donnée à d'autres projets, comme la rénovation de l'Ancienne Mairie devenant un « Gite de randonnées », construction d'1 restaurant et salles à ainsi qu'un parking souterrain dans le parc Mairie. A ces projets, s'ajoute un projet intéressant de construction d'1 Maison de Santé. L'ensemble des projets, financés **intégralement par les deniers publics**, pour un budget estimé à environ **6 millions d'Eu** dont environ **1 855 000€ à charge de la commune !**

Certes des subventions sont demandées à l'Etat, la Région, le département. N'oublions pas que ces subventions représentent les impôts et taxes que nous payons chaque jours...

Jb.Lasmarrigues

L'Equipe « Unis Pour Margency »

Commune de Montlignon

Entrée piétonne uniquement.
Les véhicules peuvent accéder à la Voie de la Rocade par l'entrée située au 2, rue de Paris à Montlignon.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11

- A
- B
- C
- D
- E
- F
- G
- H
- I



Vers Eaubonne
Commune d'Eaubonne

Commune d'Andilly

Vers Soissy
(Collège Schweitzer)

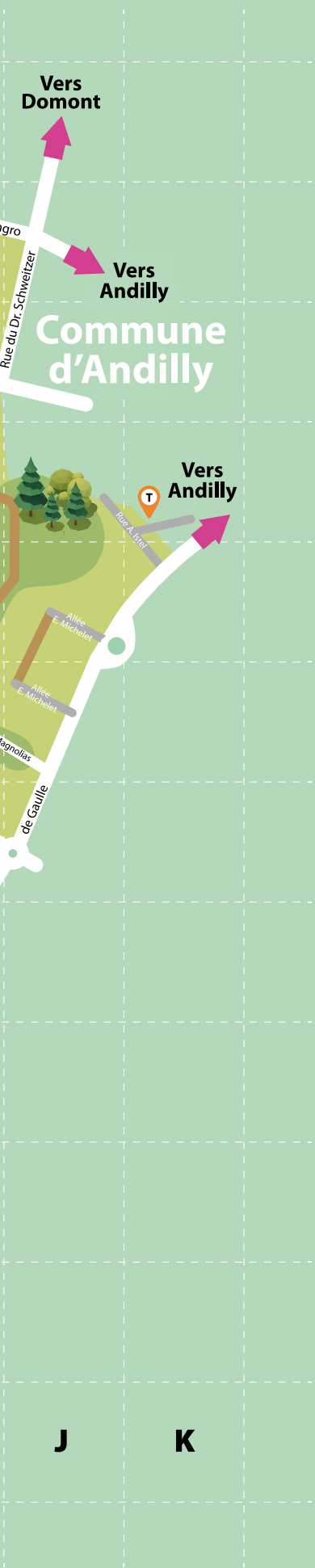
Vers Montlignon

Vers Saint-Prix

Vers Montlignon

Vers Soissy Centre

Vers Eaubonne






Index des rues

Belettes (allée des)	D8 E8 F8
Berlioz (rue Hector)	G8
Berthelot (rue Marcelin)	A10 B10
Brochard (rue Henri)	G1 H1
Castel (allée du)	C5 D5
Cèdre (allée du)	E4
Château (rue du)	H3 I3 J3
Corot (rue J.B.)	G4
Côte (ruelle de la)	F1 F2
Coudert (rue Henri)	E5 E6
De Gaulle (rue Charles)	I8 - K5
Degas (rue Edgar)	F3 F4
18 Juin (avenue du)	D5 - F3
Dunant (rue Henry)	F5 - G6
Eaubonne (rue d')	D8 - E6
Emplés (allée des)	H8 I8
Eucalyptus (place des)	E3
Fauveau (avenue)	A9
Istel (rue André)	J4 - K5
Kichkine (rue Nicolas)	H8
Lefranc (rue J.B.)	H6
Legendre (rue Eugène)	F11 -H8
Legouais (allée Gaston)	F6
Magniez (allée Eugène)	C8 C9
Magnolias (allée des)	I6 J6
Malraux (allée André)	I6
Manceau (allée Julien)	C9 D9 E9
Manet (rue Edouard)	F4 F3
Maquignons (rue des)	C-D10 - E-F11
Marie-Louise (avenue)	B9
Mauriac (allée François)	H7
Michelet (allée Edmond)	J5 J6
Moulin (rue Jean)	E 10 F10
Muret (rue Louis)	E5 F5
Musset (allée Alfred de)	C6
Piquettes (rue des)	F2 G3 H3
Pompidou (avenue Georges)	B5 - I9
Prévert (allée Jacques)	F7 F8
Renoir (rue Auguste)	E3 F4
Rocade (voie de la)	E3 E2
Sablons (sente des)	G1 H1
Salengro (rue Roger)	F5 - H3
Sand (allée Georges)	D6
Schweitzer (rue du Docteur)	J3 J2
Sisley (rue Alfred)	F4 F5
Tamaris (place des)	F2
Vallée (impasse de la)	C10
Verdi (rue Giuseppe)	F9 G9
Victor (avenue)	A9

-  Bâtiments de Santé
-  Bâtiments Enfance et éducation
-  Bâtiments et structures municipaux
-  Lieux de Cultes
-  Sports et Loisirs
-  Parcs et Espaces Verts
-  Défibrillateurs
-  Commerces itinérants

Copropriétés

- A** Les Cottages
- B** Le Castel
- C** Le Parc de Maugarny
- D** Le Village
- E** Les Belettes
- F** Le Parc de Bury
- G** La Renaudière
- H** Les Emplés
- I** Résidence G.Verdi
- J** Le Hameau
- K** Coudert
- L** Résidence des Chalets
- M** Résidence Maryse Bastie
- N** Résidence du Square
- O** Lefranc
- P** Cèdre
- Q** Le Lavoir de Margency
- R** Résidence Maurice Bourdais
(Livraison 2022)
- S** INLI *(Livraison 2022)*
- T** L'Orée du Bois

-  Rues publiques
-  Voies privées
-  Circulation douce

Commerces itinérants



BURY

AUX PTITS ENCAS

Spécialité : Pizzas
 Jour : Vendredi de 18h à 21h
 06 34 95 06 83



MAIRIE

HKTHAI FOOD

Spécialité : Cuisine Thai
 Jour : Vendredi De 18h à 22h
 06 50 78 11 82
www.HKTHAI.fr

AGENDA

MAI

// ASSOCIATION

Forum du numérique pour les séniors
Espace Gilbert Bécaud
Jeudi 19 mai - 10h à 12h

Mots et Notes

Ecole de musique
Pavillon des Arts
Vendredi 20 mai - 20h45

// PATRIMOINE

Café Sciences & Patrimoine
Salle du Grand Balcon
Samedi 21 mai - 15h30

// ASSOCIATION

Tennis Club de Margency
Reçoit FOS Villeneuve d'Ascq
5 allée Eugène Magniez
Dimanche 22 mai

JUIN

// CULTURE

Café Philo
Bibliothèque Jean d'Ormesson
Jeudi 2 juin - 20h30

// ASSOCIATION

Dîner de gala
Soirée Bacchus95 - Club d'œnologie
Espace Gilbert Bécaud
Vendredi 10 juin à partir de 20h

// JEUNESSE

Chasse aux trésors intergénérationnelle
Samedi 11 juin à partir de 13h30

// PATRIMOINE

Café Patrimoine
Salle du Grand Balcon
Mercredi 15 juin - 20h30

// CULTURE

Théâtre - Les Femmes Savantes
Salle du Rideau Rouge
Samedi 18 juin - 20h30

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

Commémoration
Parc de la Mairie
Samedi 18 juin - 11h

// ASSOCIATION

Concert
« Musique au Jardin »
Parc Renaudière
Mercredi 22 juin - 20h30

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

Fête du village
Parc de la Mairie
Samedi 25 juin - 9h30 à 23h59

// ASSOCIATION

Auditions des élèves
Pavillon des Arts
Du 27 juin au 2 juillet 2022

JUILLET

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

Commémoration
Square du Souvenir
Jeudi 14 juillet - 10h30

Cocktail de la Fête Nationale
Pavillon des Arts
Jeudi 14 juillet à partir de 11h30

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

Pique-nique citoyen
Parc de la Mairie
Jeudi 14 juillet à partir de 13h
*Réservez vos paniers repas
directement auprès de la Mairie*

AOÛT

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

**Cérémonie d'hommage
à Nicolas Kichkine**
Stèle Nicolas Kichkine
Samedi 27 août - à 10h30

SEPTEMBRE

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

Soirée des bénévoles d'association
Salle du rideau rouge
Vendredi 2 septembre à partir de 20h30

// FÊTES ET CÉRÉMONIES

Forum des associations
Parc de la Mairie
Samedi 3 septembre à partir de 10h



VACANCES D'ÉTÉ 2022
Jeudi 7 Juillet

NAISSANCES

Le 22 octobre 2021 - Juliette TISSIER
Le 25 octobre 2021 - Nina MARTEAU
Le 19 novembre 2021 - Isai'ah DOUKOURE
Le 09 décembre 2021 - Lou JAMET
Le 11 décembre 2021 - Andreia CREISSER TUNA
Le 24 décembre 2021 - Sasha BARON LANDAIS
Le 30 décembre 2021 - Ruben DA MOTA
Le 09 février 2022 - Haeven MASSIEUX HAMLET
Le 17 février 2022 - Louise LE CALVEZ
Le 03 avril 2022 - Adam DUBOIS

La Municipalité adresse ses sincères
félicitations aux parents.

DÉCÈS

Le 14 novembre 2021 - Denis SAUVÉE
Le 27 novembre 2021 - Jean-Pierre MINGASSON
Le 29 janvier 2022 - Jean-Marie CUMAN
Le 05 février 2022 - Antoine PRACUK
Le 05 mars 2022 - Renate FRANÇOIS
Le 03 avril 2022 - Jean-Marie FOURNIER

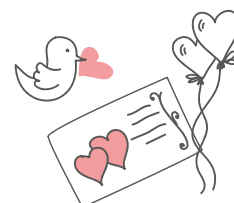
La Municipalité adresse ses condoléances aux familles.

MARIAGES

Le 12 février 2022
Salah ABAHRI et Naziha BENSEKHRI
Le 19 février 2022
Mehdi CHAÏB et Anne-Laure MOTHU
Le 16 avril 2022
Frid-Samuel MORISSEAU et
Marysa ALVAREZ DEL VAYO Y VILLALTA

La Municipalité adresse ses vœux
de bonheur aux jeunes mariés.

■ ILS SE SONT DIT « OUI »





Société **Filloux**

Travaux Publics / V.R.D.



Voiries et réseaux divers
Terrassements - Canalisation
Viabilités - Béton armé
Maçonnerie

www.fillouxsas.eu

5 avenue des Cures - 95 580 Andilly

CITEOS

Au cœur des villes

Citeos à SARCELLES

Mail : citeos.sarcelles@citeos.com | Tel : 01 39 90 34 12



Performance
énergétique



Mobilité
décarbonée



Espace urbain
protégé et valorisé

Depuis vingt ans, les équipes Citeos sont présentes au cœur des villes et créent des solutions innovantes, respectueuses de l'environnement et adaptées à nos usages et à nos attentes en termes de performance énergétique, de mobilité décarbonée, de valorisation et protection de l'espace urbain.